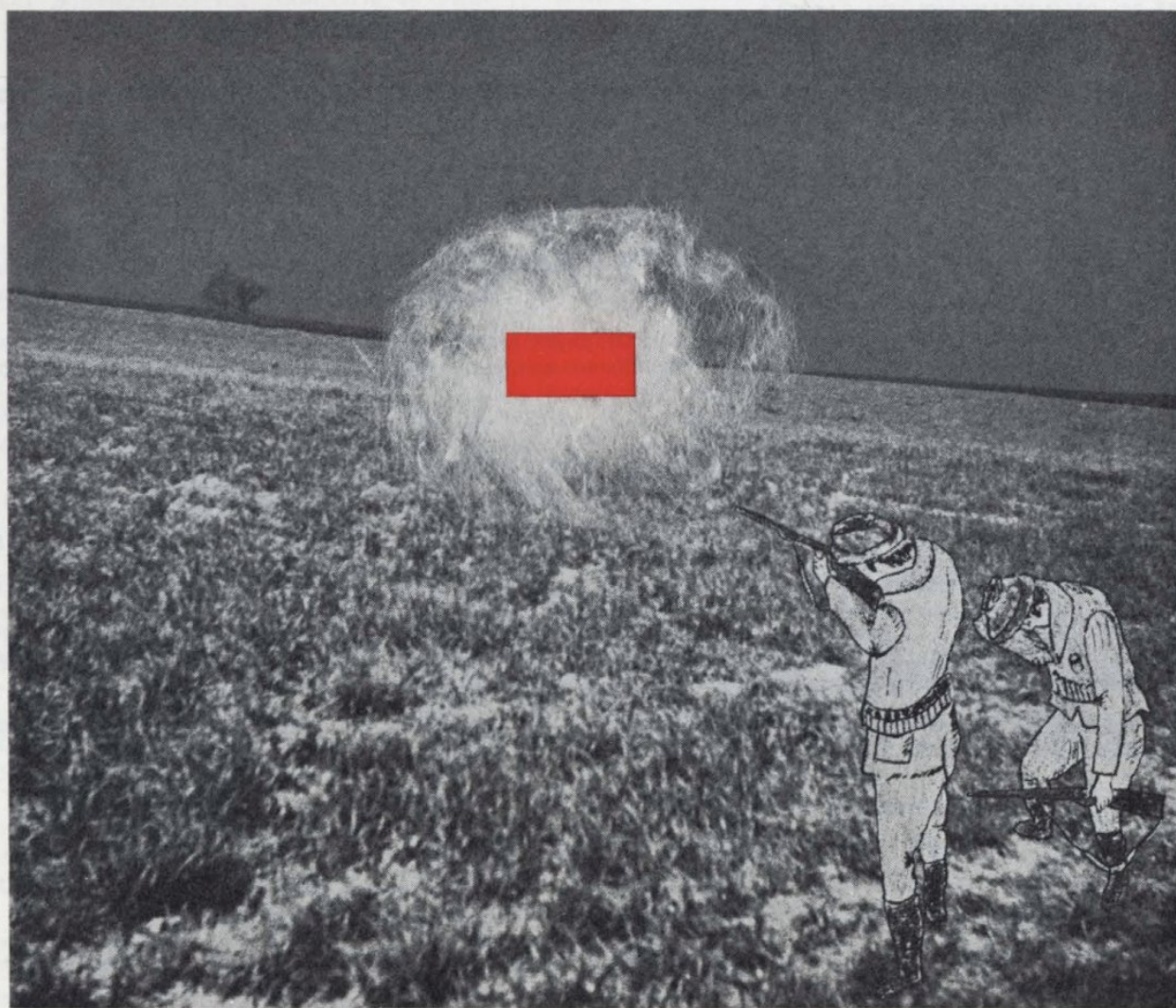


NOVEMBRE  
1975  
N° 149

# LUMIERES DANS LA NUIT

18<sup>e</sup> ANNÉE  
LE N° 4<sup>F</sup>

**MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES**



■ **NOS ENQUÊTES** (p. 4 à 24)

---

■ **COURRIER RÉSUFO** (p. 25)

■ **CI-DESSUS : PRES DE MIS-SANCOURT (AISNE)** (p. 4)

---

■ **NOUVELLES RÉCENTES** (p. 26)

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

**VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :**

- PAGE 3 : PRUDENCE ET MODERATION.
- PAGE 4 : QUASI-ATTERRISSAGE PRES DE MISSANCOURT (Aisne).
- PAGE 8 : SENLIS (Oise).
- PAGE 9 : VRAIGNES-LES-HORNOY (Somme).
- PAGE 10 : QUASI-ATTERRISSAGE A FEIGNIES (Nord).
- PAGE 11 : ENQUETE A FLAMENGRIE (Nord).
- PAGE 12 : DEUX OVNI'S A COLLERET (Nord).
- PAGE 13 : OBSERVATION A BULLY-LES-MINES (Pas-de-Calais).
- PAGE 14 : CARREFOUR DE LA CROIX-MADAME (Orne).
- PAGE 16 : OBSERVATION A LORIENT (Morbihan).
- PAGE 17 : ATTERRISSAGE A RUELLE (Charente).
- PAGE 18 : OBSERVATION D'OVNI A BASSE ALTITUDE A KERVIGNO (Morbihan).
- PAGE 19 : DANS LE LOIRET.
- PAGE 21 : ILE DE NOIRMOUTIER (Vendée).
- PAGE 23 : GRAPHIQUE DES OBSERVATIONS FRANÇAISES DE LA VAGUE 1973-1974. DE NOS LECTEURS.
- PAGE 24 : DECENTRALISATION DU F.I.D.U.F.O.
- PAGE 25 : COURRIER RESUFO.
- PAGE 26 : NOUVELLES RECENTES.
- PAGE 27 : COURRIER.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.*

**ABONNEMENT** (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

**FORMULES D'ABONNEMENTS**  
(ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 46 F — de soutien : 55 F
- B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

**ATTENTION !**

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

**L'ACTION DU MOIS**

INTENSIFIER LA PROPAGANDE DE BOUCHE A OREILLE, EN FAISANT CONNAITRE NOTRE ACTION, NOS ACTIVITES, NOTRE REVUE. NOUS POUVONS VOUS REMETTRE QUELQUES SPECIMENS ; VOUS POUVEZ NOUS TRANSMETTRE DES ADRESSES DE GENS INTERESSES. MERCI.

## **René OLLIER, N'EST PLUS**

Nous apprenons le décès de René OLLIER, survenu le 30 août 1975, alors qu'il poursuivait ses efforts pour la mise en place d'un réseau de détection sérieux, doté des appareils fiables qu'il avait mis au point.

Que sa persévérance vers le but unique qu'il s'était fixé (les mesures physiques) reste à jamais un exemple pour tous les chercheurs.

Nous présentons nos condoléances les plus sincères à sa famille, ses amis, ses collaborateurs et tous ses correspondants.

LE COMITE.

## **PRUDENCE ET MODÉRATION**

*Prudence et modération, telle était la conclusion commune d'un échange d'idées assez divergentes avec l'un de nos amis chercheur à Lumières dans la Nuit. Il nous a semblé judicieux d'en faire le titre de ces quelques lignes tant les idées qui se développent actuellement en ufologie nous paraissent pernicieuses.*

*Il en est en ufologie comme en toute autre matière, il y a des modes ; s'il était de bon ton il y a une vingtaine d'années de se gausser des quelques chercheurs de l'époque en affirmant l'inexistence du phénomène, l'engouement du public pour les premières réalisations spatiales vit fleurir les hypothèses extraterrestres qui, il faut bien le dire, pouvaient rendre compte tant bien que mal de l'apparence du phénomène à l'époque. Plus récemment, on vit apparaître l'hypothèse de l'« univers parallèle » qui est en fait une variante sophistiquée de la précédente avec le gros avantage d'être très imprécise. Certains groupes défendent encore cette idée qui, avec un petit côté ésotérique à la mode, commence à introduire la notion d'« inconnaissable ».*

*Cette notion de phénomène inconnaissable par nature se développe à grands pas, parallèlement à celle de « manipulation » par une intelligence extérieure. Certes, cette notion est un refuge élégant pour notre incapacité à résoudre le problème OVNI, mais nous ne voyons pas au nom de quoi l'on peut affirmer se trouver devant un phénomène inconnaissable. L'histoire humaine est jalonnée d'accès à l'inconnaissable ; aucun savant du siècle dernier ne pouvait même soupçonner les découvertes du 20<sup>e</sup> siècle. Ne disait-on pas, par exemple, que la composition chimique des étoiles nous était à jamais inconnue, et l'on citait même cet exemple comme illustration d'un problème inaccessible par nature ; peu de temps après le spectrographe était mis au point, et une branche nouvelle de la science, l'astrophysique voyait le jour.*

*Rien ne nous autorise à affirmer que le phénomène OVNI est inaccessible à la connaissance humaine, et si l'anthropocentrisme a longtemps entaché nos conceptions scientifiques et philosophiques, le neg-enthropocentrisme à la mode risque de fourvoyer la recherche ufologique dans des considérations néo-religieuses sans issue.*

*Il faut bien admettre que les résultats sont maigres après 25 ans de recherches ; mais peut-être est-ce tout simplement parce que nous nous y sommes mal pris. Ainsi que nous le faisons remarquer (1) la plupart des études menées jusqu'ici se fondaient sur les formes et apparences du phénomène ; notre échec montre peut-être que les apparences du phénomène ne sont que fantasmagorie et qu'il faut chercher la solution autrement. Nous sommes peut-être comme quelqu'un qui chercherait à comprendre le cinéma en étudiant les images et les heures des séances ; peut-être faudrait-il essayer d'étudier le mécanisme du phénomène OVNI et le démonter, ou interférer avec lui. Une étude approfondie des témoins serait certainement payante, ainsi par exemple soixante pour cent des témoins de notre échantillonnage personnel présentent des facultés paranormales attestées par un tiers. Nous nous étions demandés précédemment (1) si le phénomène était indépendant de l'homme, or il semble bien se confirmer qu'il ne l'est pas complètement. Il y a côté intentionnel indéniable dans les apparitions OVNI, et il semble bien que le phénomène réponde à une sollicitation délibérée de l'esprit ; certaines expériences assez déroutantes en cours, desquelles il est peut-être un peu prématuré de faire état en détail, semblent montrer qu'il serait possible de « provoquer » le phénomène. Loin de nous la pensée de préten-*

(suite bas de la page 4)

# QUASI ATERRISSAGE près de Missancourt

(AISNE)

en 1967

Enquêteurs :

MM. BARTHEL, BRUCKER,  
MARECHAL

(voir couverture première page

le montage de M. BARTHEL)



## REMARQUES PRELIMINAIRES DES ENQUETEURS

Le récit qui va suivre est la transcription originale des faits décrits par l'un des deux témoins à partir d'une série de deux « interviews » enregistrées, une première fois le 8 avril 1974 par MM. Brucker et Barthel (de Paris), et une seconde fois par M. Maréchal (de Chauny) le 30 août 1974.

Il ressort, après confrontation des deux enregistrements, espacés de cinq mois, une remarquable identité dans la description du phénomène ; ceci augmentant, à notre humble avis, le taux de crédibilité attribué à cette étonnante observation.

Toutefois, il est de notre devoir de signaler aux lecteurs que la transcription mot à mot de cet enregistrement n'a pas été possible à cause des nombreuses répétitions, erreurs grammaticales, expressions régionales pas toujours compréhensibles par tous.

Par conséquent, le texte qui suit a été corrigé et rationalisé, mais conserve absolument son originalité quant à la précision des faits, et au sens des propos du témoin.

*Les témoins :*

M. G..., 50 ans à l'époque, bûcheron, père d'une famille de dix enfants. Solide gaillard, courageux, difficilement impressionnable, maquisard durant la dernière guerre, habitué de la nuit, sobre, homme de bon sens aux raisonnements sages et logiques.

## PRUDENCE ET MODERATION (suite de la page 3)

*dre que c'est là le « nouveau » attendu, mais nous espérons par ces quelques lignes avoir montré que le pessimisme qui se développe dans certains milieux ufologiques, chez les scientifiques en particulier, n'est peut-être pas justifié. Toutes les voies n'ont pas été explorées, loin s'en faut. Il convient de poursuivre la recherche tous azimuts en essayant d'en définir de nouvelles directions.*

Pierre VIEROUDY.

(1) LDLN n° 141 - Janvier 75 - courrier P. 12 : « Le phénomène OVNI est-il indépendant de l'homme ? ».

c'était le moment de la pleine lune ; alors je regardais dans la plaine, je voyais mon copain au loin — 400 à 500 m — qui arpentait le champ.

Au bout d'un moment il revient vers moi, alors je lui demande :

— Tu as vu quelque chose ? (du gibier).

— Non, rien vu et toi ?

— Non, rien non plus.

En effet « d'habitude » on voyait toujours quelque chose, c'était bien rare qu'on ne voit pas ne serait-ce qu'un lièvre ou une chouette, mais là rien !

— C'est un camarade qui nous avait emmenés en voiture ce soir-là, et il devait venir nous reprendre vers 1:30-2:00 du matin.

— Comme il n'était pas encore là, mon copain (M...) s'apprêtait à s'asseoir à côté de moi. Juste à ce moment je dis :

— Tiens, une voiture qui brûle, là-bas !



— Oui, quand j'ai vu cette lueur, j'ai tout de suite pensé c'est une voiture qui brûle.

— Pourtant tout était silencieux, hein ! — la voix du témoin s'atténuant pour bien faire sentir cette impression de silence.

— La nuit était calme... sereine... pas de vent... pas un bruit... « rien du tout », c'était calme, calme !...

— Alors mon copain, qui allait s'asseoir, regarda et, de ce fait, resta debout ; lui avait son fusil armé à la main, le mien était à côté de moi, désarmé depuis longtemps puisqu'il n'y avait pas de gibier.

— Je me suis levé, j'ai ramassé mon fusil, sans même penser à l'armer, puis on s'est dirigé tous les deux, côte à côte — « au pas cadencé » — presque en courant précisera le témoin — vers cette présumée voiture qui brûlait (150 à 200 m).

— Si cela avait été un accident de voiture, pensais-je alors, on aurait entendu du bruit... aussi près !... et juste avant on aurait vu les phares (la départementale étant toute proche).

— Mais non, là rien ! cette lueur est apparue comme cela, sans aucun bruit...

— Alors donc, nous nous dirigeons rapidement vers ce « truc » là (propre expression du témoin) sans échanger une seule parole, c'est ça qui est curieux !... — maintenant que j'y repense.

— Nous avons avancé vers cette lueur sans se dire un mot ; ce n'était sûrement pas la peur, car nous n'avions pas peur ; mais j'ai l'impression que quand on est sous l'emprise de ce « truc » là, ça doit vous couper la parole !

— On n'était quand même pas fou, au lieu de courir vers cette lueur, sans savoir, on aurait pu se dire : « Qu'est-ce que c'est ? » et attendre de loin ; mais là non ! on s'est dirigé vers « ça », sans précaution et sans crainte... comme attiré !

*Enquêteurs* : Il est difficile de savoir s'il s'agit d'attraction réelle ou de la simple curiosité ?

— Plus nous nous approchions, plus le phénomène se dessinait.

— Alors on a bien vu la « soucoupe » !

*Enquêteurs* : Lorsque vous avez vu ce phénomène, avez-vous tout de suite pensé à une « soucoupe volante » ?

— Non, non !... Vous pensez bien que si on avait su que s'en était une, on aurait pas bougé de sous le pommier !

*Enquêteurs* : Ce n'est pas sûr, puisque les témoins se sentaient comme attirés.

— Celui qui n'a jamais vu ça, il paierait cher pour le voir !

— Car c'est beau !... c'est vraiment joli !...

— C'était un engin qui était à peu près haut comme ma pièce, là (geste du témoin), dans les 2,20 m à 2,50 m, et puis c'était à peu près long comme mes deux pièces, là, mises bout à bout, à peu près 7 à 8 m.

— Et bien dessiné, hein !... Vous avez déjà vu des champignons de pâture, bien blancs ?

— C'était comme la tête d'un champignon de pâture, bien arrondi et... tout blanc !... un blanc ?... un blanc ?...

*Enquêteurs* : Comme un tube fluorescent ?

— Oui ! un peu comme ça, un blanc lumineux, très dense, mais pas éblouissant ; et le contour était net, bien découpé, comme au couteau !

— Au milieu, il y avait un foyer rouge, qui était à peu près de la hauteur de mon buffet, là, 1 m environ, il était parfaitement rectangulaire et de 1,30 à 1,40 m de long (geste du témoin), et rouge comme le soleil, le matin quand il se lève !

— Exactement ça, ...comme le soleil le matin ! (insistance) ...et voyez-vous, il m'a semblé que la force de ce « truc » là c'était ce foyer rouge ; ...et puis... vous savez c'est le rouge qui est la vie, pas le blanc !...

*Enquêteurs* : Certes, mais est-ce vrai pour ce phénomène ? la question reste posée.

— Alors bon ! « c'était là », « ça dormait » (immobile) et c'est au fur et à mesure que nous approchions que j'ai eu avec mon copain le temps d'observer « ça », et il m'a semblé qu'il ne posait pas à terre, il m'a semblé que ça flottait à peu près à 20 cm du sol.

*Enquêteurs* : M... et G... étaient alors à une quarantaine de mètres du phénomène.

— On continuait à se rapprocher, et alors, d'un seul coup, nous avons été arrêtés « pile » tous les deux, juste en même temps, comme paralysés.

*Enquêteurs* : Lors de notre entretien avec M..., celui-ci nous dira :

— ...l'arrêt a été si brusque qu'on a entendu nos talons claquer sur la route...

Cependant, aucun des deux ne fera 10 cm de plus ou de moins que l'autre ; à partir de ce moment-là, tout mouvement est rendu très difficile.

G... poursuit son récit :

— Nous étions alors à peu près à 25 m du phénomène. Et alors, juste à ce moment-là, ce « champignon », il s'est comme dilaté (la partie blanche), et puis c'est venu sur nous... voyez !

— Quand ce « champignon » s'est dilaté, ça faisait comme de la fumée, comme un nuage qui roulait sur nous... et... assez vite ! (émotion du témoin).

— Alors, comme il m'a semblé que ça allait me brûler les yeux, avec peine, je n'ai eu que le temps de me retourner (le témoin fait le mouvement en montrant l'effort physique qu'il dut déployer pour se retourner).

...et puis j'ai attendu, dans cette position, que ça passe !

— J'ai laissé passer l'orage, comme on dit.

— Je suis resté dans cette position pendant peut-être 7 à 8 secondes, durant lesquelles je n'ai rien vu, rien entendu.

— C'est alors, qu'après ce temps, je vois mon copain, lui, qui était resté « figé » ; debout, le fusil en joue (dans l'attitude du tireur), le fusil braqué dans la direction d'origine du phénomène où il n'y avait maintenant plus rien.

— C'était disparu sans bruit, sans « rien du tout ».

— Alors, je lui ai parlé à mon copain et il ne me répondait pas, il était complètement dans le « cirage ».

*Enquêteurs* : Tout en étant debout ?

— Oui ! il était debout, les mains crispées après son fusil en joue, et il ne me répondait pas. Je lui ai demandé :

— « Bein !! » après quoi veux-tu tirer ?... il n'y a plus rien !!

...et c'est seulement au bout de quelques secondes après lui avoir posé la question qu'il me dit :

— Oh !... oh !... je... je voulais... claquer... mes... mes... deux... coups... « d'dans » ! ! !...

*Enquêteurs* : M. G... nous imita cette expression de son camarade d'une manière impressionnante de vérité.

Cette phrase a été dite comme par quelqu'un qui aurait subi une commotion cérébrale intense, hachant les mots, qui ne peuvent pas sortir de la bouche.

M. G... continue, d'une façon très vivante, son récit.

— Alors je lui fait remarquer :

Bein ! t'avais qu'à tirer !

M..., reprenant peu à peu ses esprits :

— Oh ! il me semble que j'aurais cassé la gachette !...

— Sans doute que les coups ne sont pas partis ; ou bien avait-il oublié de monter ses chiens (car c'était un fusil à chiens).

— Pourtant il aurait pu monter ses chiens avec le pouce, en deux secondes c'est fait !

— Enfin, je ne sais pas, il n'a pas pu tirer.

— Alors je lui ai demandé où était passé cet engin-là ; ...et moi j'étais obligé de rire, hein ! ...parce qu'il ne pouvait pas bien me parler, et que je ne l'avais jamais vu comme ça ! ...et puis il ne comprenait pas ce qui c'était passé ! (M. G... non plus d'ailleurs) ; il avait dû regarder ce « truc » là en face, alors ça lui avait fait mal aux yeux, enfin... il était tout abasourdi.

— ...Puis l'autre copain est venu nous rechercher en voiture environ trois-quarts d'heure après l'observation et au retour nous avons été pris, tous les deux (M... et moi), dans la voiture, d'un fou-rire nerveux et incontrôlable.

— A peine rentré à la maison, mon copain (M...) m'explique alors que l'objet était passé au-dessus de nos têtes, à 1,50 m, 2 m.

M. M... dit : J'ai cru à ce moment précis que je montais avec, j'étais comme aspiré, et j'ai « rêvé » à cet instant que je montais en même temps que cet engin avec mon fils mort dans mes bras.

*Enquêteurs* : M. M... a un fils de trente ans, en parfaite santé.

Puis il ajouta également :

— ...Il y eu alors comme un brouillard très chaud.

*Enquêteurs* : Cette chaleur fut ressentie par M. M... seulement.

M... poursuit :

— ...Puis, en partant, « ça a éclairé les feuillages de la forêt, alors que près du sol l'objet n'éclairait pas le terrain.

Nous sommes retournés le lendemain, dans le jour, sur les lieux et n'avons rien trouvé ; aucune trace.

L'observation n'a pas duré 2 minutes.

#### NOTES ET CONCLUSIONS DES ENQUETEURS

Lors de notre visite sur les lieux de l'observation, rien d'anormal n'a été décelé sur le terrain (7 ans après ! !).

Dans les quinze jours qui suivent l'observation, M... avait les deux yeux injectés de sang, au point, dira sa femme, que l'on ne voyait plus le blanc ; elle ajoutera « ...et puis au niveau du cerveau cela n'allait pas... » ; En effet, pendant cette période M... fit de grosses erreurs dans son travail, au risque de la vie de ses camarades.

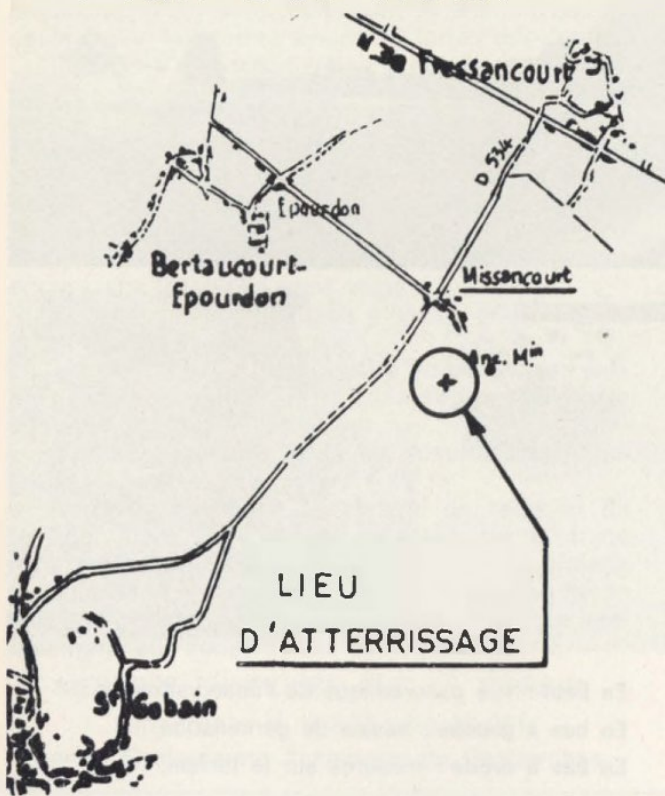
M..., pendant une période indéterminée, mais assez longue, fut obsédé par la vue de cet engin ; ce qui entraîna chez lui une insomnie quasi chronique. A la moindre somnolence, il revoyait l'engin, ressentait cette sensation de léviter avec son fils dans ses bras, ce qui avait pour effet de le réveiller immédiatement.

Sa femme dira : « ...il faisait des bonds dans le lit... ».

Six mois après l'observation, M... fut atteint d'une attaque d'hémiplégie à la suite d'une poussée de tension (23, au mois de décembre précédent, lors d'une visite à la médecine du travail, sa tension était de 12).

Nous avons eu la chance de pouvoir nous entretenir avec G..., séparément, le matin en présence de sa femme. Ils s'accordent à dire qu'ils ont toujours pensé que la maladie de M... était consécutive à son observation. Ils reconnaissent aussi que, sept ans après, à chaque rencontre entre les deux hommes, cette nuit-là est encore souvent leur unique sujet de discussion.

# Plan des lieux



Lors de notre entretien avec M..., l'après-midi, en présence de sa femme et de G..., qui nous avait conduit à son domicile, M... aborda le fait que sa maladie pouvait être un effet direct de cette rencontre étrange.

Nous avons été obligés d'écourter notre entrevue avec M..., car comme G... nous l'avait dit, beaucoup plus marqué que lui par ce qu'il avait vu, il craqua avant la fin, fut pris de sanglots et de spasmes, la voix nouée par l'émotion.

Les témoins se sont montrés très accueillants et coopératifs ; la sincérité de leurs propos, illustrés par des gestes spontanés, ne fait pas de doute à nos yeux quant à la réalité de l'observation.

Les points qui nous paraissent, dans cette affaire, les plus étonnants sont :

— Quelques instants avant l'observation, M... est passé à proximité, voire à l'endroit précis où est apparu l'engin.

— Le fait que M. M... ait été le plus sensibilisé par le phénomène, tant physiquement que psychologiquement.

— Il semble, en première analyse, qu'il s'agit de deux hommes de même trempe.

— Et pourtant, l'un (M...) a paru plus paralysé que l'autre.

— M... a ressenti une vague de chaleur, pas G...

— M... s'est senti aspiré, pas G...

— M... a eu des symptômes oculaires et psychologiques, pas G...

*Pourquoi cela ?*

Est-ce une différence de sensibilité entre les deux hommes ?

Est-ce le fait que M. M... a fixé l'engin, et pas G... ?

Cette différence est-elle due à la position forcément pas identique des deux hommes par rapport à l'engin ?

Une intention émanant de l'engin, parce que l'un avait un fusil armé, pas l'autre ?

Cette différence nous trouble ; les deux hommes ayant toujours été l'un près de l'autre.

— Enfin, pour conclure, vous constaterez sans doute que certains points auraient mérité d'être précisés, mais c'est souvent après une première enquête que l'on constate des éléments manquants. Mais il est difficile de harceler les témoins par des visites répétées, et pour cause...  
*Site et géologie :*

Champ vallonné. Au S-S-E, au S-E, au S, au S-O, la forêt ; diverses espèces d'arbres, tous feuillus. Au N, le village, au N-N-O terrains cultivés, altitude 80 à 90 m. A l'O et au N-O, à environ 1 500 m, ligne EDF haute tension (les témoins n'ont pu préciser si elle était existante à l'époque de l'observation).

Au point de vue géologique, éocène inférieur, proximité ancienne mine, sans précision. Petit marais à peu de distance, cours d'eau insignifiant.

Nous remercions M. F. Priolet, journaliste à France-Soir, ainsi que Michelle G..., fille du témoin, qui nous ont fourni les éléments de départ sur cette observation qui, en aucun cas, ne peut être mise en doute.

## Nos Activités

**ENQUETES :** Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

**RESUFO (Réseau de photographes du ciel) :** Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausonne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

**FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) :** a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

**RECHERCHES D'ARCHIVES :** Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)

# SENLIS (Oise)

le Samedi

14 JUIN 1975

vers 23 h 40

## ENQUETE DE

## MM. LESBROS ET OLLIER

### Témoins :

M. Jean-Pierre Marlot, 22 ans, chef d'équipe.  
Mlle Sylvianne Uyttersprot, 21 ans, employée d'assurance.

### Lieux :

A l'O de Senlis, à proximité de la ferme de Jouvancourt, au lieu-dit les Maroseaux, au hameau de St-Nicolas-d'Acy, dépendant de Courteuil (60).

La voiture des témoins était stationnée dans le chemin qui part de la R N n° 324, qui va de Senlis à Chantilly, et qui conduit à la ferme de Jouvancourt. Ce chemin est bordé par un mur qui clôt le parc d'un château, vers l'E s'étend un champ d'escourgeon encore vert, mais déjà en épis.

A une centaine de mètres de l'endroit où était stationnée la voiture, le chemin passe par un portail dont la grille était ouverte.

Derrière le mur un bois cache le château, il est limité au S par la petite rivière Nonette, qui passe auprès de Senlis.

### Temps :

Il fait nuit noire, la lune est couchée depuis un quart d'heure environ. Le ciel est étoilé.

### Observation :

M. Marlot gare sa voiture le long du mur de la propriété, à un endroit où la banquette est un peu plus large, le mur s'éloignant du chemin. Il éteint ses phares.

Presqu'aussitôt les jeunes gens aperçoivent une lueur qui se déplace derrière le bois de la propriété. La partie supérieure de l'objet est entrevue entre les fûts des arbres, la partie inférieure est cachée par le mur.

L'objet traverse le chemin derrière le portail, passe ensuite derrière une petite haie et apparaît alors en entier aux témoins. Il se déplace lentement, sans bruit au-dessus du champ d'es-



En haut : vue panoramique de l'observation.

En bas à gauche : essais de germination.

En bas à droite : mesures sur le terrain.

courgeon, juste devant les deux derniers arbres qui constituent la haie qui limite le champ. Arrivé devant le dernier arbre, il s'immobilise.

Il a la forme de deux triangles accolés constituant un losange. Le triangle de gauche est très nettement délimité, celui de droite est plus flou. Les dimensions sont environ 4 m de largeur et 2,5 m de hauteur. Il est de couleur crème, très brillant, mais il n'éclaire pas les alentours.

Depuis quelques minutes l'appareil est immobilisé devant le dernier arbre de la haie, à 50 cm environ au-dessus des épis d'escourgeon. Tout est silencieux. Soudain, en quelques secondes, un phénomène étrange se produit ; une bande sombre, semblant venir de l'arrière de l'objet, côté droit, celui qui paraît plus flou, se déroule en descendant sur la partie gauche. Puis l'ombre disparaît, l'appareil reprenant son aspect primitif.

Les jeunes gens, effrayés, commencent à réagir. M. Marlot allume les phares de la voiture, fait demi-tour sur le chemin et part vers Senlis. L'allumage et l'éclairage de la voiture n'ont pas présenté d'anomalie de fonctionnement.

### Enquête :

Les jeunes gens font part de leur observation à leur famille. Le père de Jean-Pierre est commissaire de police à Senlis, il demande à son fils de faire une déposition à la gendarmerie. Ce qui fut fait le lundi matin. C'est par l'article du « Courrier Picard » du 18 juin que j'ai été informé.

L'enquête a été faite le jeudi 19 auprès de M. Jean-Pierre Marlot. Sur les lieux nous avons appris que des traces ont été découvertes le dimanche matin, à un endroit différent de celui où l'objet était stationné. Cependant toute une grande partie du champ en bordure du chemin a été couchée par un orage survenu le mardi.

### Traces :

D'après les témoins, revenus sur les lieux le dimanche, il n'y avait dans tout le chemin qu'une seule trace, les autres ayant été faites par l'orage.

Il s'agit d'une trace à peu près circulaire dans laquelle on peut voir deux traces parallèles suivant les sillons du champ.

Les graminées sont rejetées de part et d'autre du sillon, les tiges autour de ces traces ont perdu leur épi. Tous les épis détachés sont rassemblés sur un rectangle de 15 cm de large et 1 m de long. Les épis sont secs, alors que ceux qui sont encore sur les pieds sont verts.

La terre n'a été écrasée à aucun endroit dans la trace.

J'ai prévenu M. Ollier, qui a pu venir faire des mesures le vendredi 19, c'est-à-dire moins d'une semaine après l'observation.

Malheureusement, tous les résultats sont négatifs.

Nous avons semé des grains de radis et de lentilles dans de la terre prélevée sur la trace et à quelques mètres hors de celle-ci. Les graines se sont développées à peu près de la même façon dans les deux pots, peut-être mieux sur le prélèvement sur zone.

### MESURES PHYSIQUES SUR LE TERRAIN

(effectuées le 19-6-75 vers 16:00)

par le Groupement Technique de Recherches

Radioactivité (bêta et gamma) : normale.

Charges électriques, ionisation (électromètre) : nulles.

Température du sol (sonde thermométrique) : sur la trace :

10 cm de profondeur : 16,7 à 18,2°

20 cm de profondeur : 16,9°

autre endroit voisin : 16,9 à 17°.

Champ magnétique rémanent :

sur le site : aucune rémanence importante.

recherche de rémanence sur les carottages prélevés : nulle (définition du magnétomètre employé : 1 gamma)

recherche de rémanence sur un morceau de fil de fer recueilli sur le site : présence d'une rémanence de l'ordre de 10 000 gammas.

### REMARQUES ET CONCLUSIONS

Aucune mesure significative. On peut noter que le gradient de température sur la trace principale semble un peu plus élevé qu'ailleurs, bien que la distance des points de mesure n'excédait pas 50 cm. La rémanence du morceau de fil de fer ne paraît pas exceptionnelle, compte tenu de l'action du champ magnétique terrestre sur les objets ferromagnétiques. L'absence totale de rémanence sur les carottages de terrain exclut en tous cas la présence d'un champ magnétique important.

R. O.

## VRAIGNES-LES-HORNOY (Somme)

### Enquête de M. C. PERRIER

Observation faite par M. Flaudert Jean, ouvrier d'usine, né le 19 février 1927.

Lieu : entre le « Domaine de Fay » et la « Croupe », commune de Thieulloy-l'Abbaye, ou le Fay (Somme) (Michelin 52, feuille 17).

Heure : le matin entre 6:15 et 6:20.

Le témoin est incapable de se souvenir de la date exacte. Par recoupement, entre le 3 août et le 28 août 1974.

### RECIT

Une précision : le témoin est né à Sarreguemines et a une élocution assez laborieuse, et me l'a d'ailleurs annoncé de suite. Ce n'est donc qu'une reconstitution d'un dialogue où il a fallu souvent faire répéter...

1°) Un objet posé avec deux vérins de chaque côté, donc quatre, grosseur d'un fût de 200 l. d'huile, même diamètre, couleur aluminium, comme une cocotte-minute.

Début de l'observation : 1 500 m ; objet clair, le jour se lève ; ne se rappelle pas si la lune était visible ou si les étoiles brillaient encore.

Arrivé à 300 m l'objet s'est brusquement élevé et a disparu :

— aucun bruit (depuis le début jusqu'à la fin), aucune odeur.

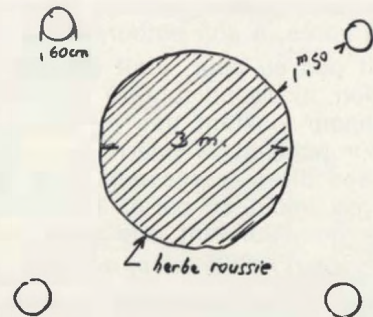
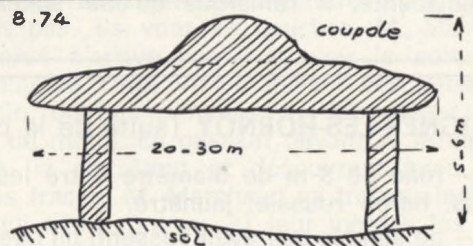
— comme un brouillard (une brume) s'est formé autour de l'objet.

— couleur de feu au départ, mais pas de flamme, à 35 ou 40°.

— fin de l'observation : l'objet était devenu comme une boule de feu.

La mobylette a ralenti puis s'est arrêtée quand l'engin a été reparti ; aucun ennui pour la faire

### THIEULLOY\_L'ABBAYE



redémarrer.

La montre s'est arrêtée puis s'est remise à fonctionner le lendemain seulement.

2°) Le soir, vers 18:00 et 18:30, le témoin est allé voir sur place :

— traces des quatre vérins : trous d'une soixantaine de cm de diamètre, au nombre de quatre, profondeur 10 cm (mais il ne sait plus bien).

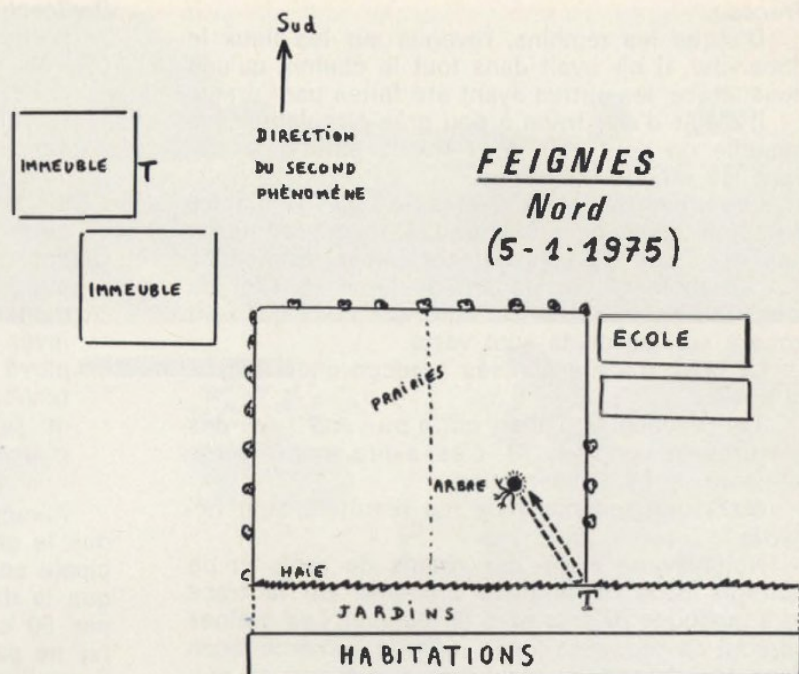
(suite bas de la page 10)

# Quasi atterrissage à Feignies (Nord) Le 5 Février 1975

Rapport de M. BIGORNE

Feignies est une localité dont on a beaucoup parlé en ce qui concerne les phénomènes aériens inconnus.

Le soir du 5 février le jeune Thierry S..., 10 ans, voulait encore jouer bien que la nuit étant tombée, ses camarades soient rentrés chez eux. Il était un peu plus de 20:00 et il se rendait au bout des jardins de la cité Cordonnier, ne voulant pas abandonner ses projets. Arrivé à la lisière, bordée d'une haie en surplomb, et regardant vers la prairie adjacente, il remarqua qu'une sphère lumi-



neuse stationnait sous un arbre âgé, dépourvu en cette saison de tout feuillage, à une trentaine de mètres de lui.

Cette sphère de couleur tantôt rouge, tantôt blanche, était bien nette, sans bord flou ou halo. L'enfant prétend qu'elle tournait sur elle-même, ne touchant pas le sol, à quelque 20 ou 30 cm de l'herbe, et au ras de la branche d'arbre qui la surplombait. Hauteur du sol à la dite branche : 2 m 10, soit une taille approximative évaluée à 1 m 70 pour la sphère. Soudain elle se mit en

## VRAIGNES-LES-HORNOY (suite de la page 9)

— rond de 3 m de diamètre entre les quatre vérens, herbe roussie, jaunâtre.

— ne semble pas avoir ressenti un quelconque effet, ni eu des suites.

N'en a parlé à personne au début puis, quelque temps après, à son entourage de travail.

N'aurait pas eu peur, était sûr que ce n'était pas un avion, ni un hélicoptère (en a vu un posé dans le champ jouxtant une ferme proche) et a été artilleur pendant la guerre.

Selon ses dires, passe déjà pour un ivrogne, alors n'a pas voulu en parler (surtout), pas aux gendarmes qui l'auraient pris pour un fou.

### COMMENTAIRES PERSONNELS

Jugement personnel, n'est peut-être pas un ivrogne mais aurait tendance à aimer prendre une « petite bistouille » (sic). Si toutefois je laisse le fait de côté, à 5:00 du matin il ne doit pas être dans « le brouillard » (sic). Il semble qu'il ait vu quelque chose.

Esprit frustré, peu d'imagination, traumatisé par la télévision (émission sur les OVNI, il pense qu'on en voit tout le temps), réactions primaires avec un vocabulaire assez limité ; je suis ressorti de mon enquête l'esprit troublé. Je n'arrive pas à prendre parti.

Il ment ? Certains faits laissent à penser qu'il connaîtrait le phénomène : sa montre, sa mobyette, et le fait qu'il soit allé sur place le soir « voir les traces » (sachant qu'il y en aurait). Il aurait monté tout cela dans le seul but de se sortir de sa condition ?

N'était pas dans son état normal et à force de voir des OVNI à la télé, aurait eu une « vision » ?

Nous sommes allés sur le terrain et j'ai refait le trajet, je suis allé à l'endroit présumé, apparemment rien d'anormal dans la végétation, mais que peut-on dire sept mois après ?

En résumé : persuadé qu'il a vu quelque chose, mais certaines conditions de vie du témoin l'auraient amené à enjoliver le problème... Ma femme, qui assistait à l'enquête, rejoint mes opinions... Le doute subsistera.

**CROQUIS :** Constatation importante : je suis rentré chez le témoin et j'ai sorti mes feuilles de travail, et de mon extensos est tombé un dessin d'OVNI (je l'avais fait quelques jours auparavant lors d'une enquête, en réponse à un témoin qui m'avait demandé ce que j'avais vu), il s'est écrié : « Ah ben alors, c'est juste ça que j'ai vu ». J'ai donc utilisé un de mes croquis... Je précise qu'il s'agissait que d'un croquis nu, sans annotation, ni couple, ni véren, ni cote.

## ENQUÊTE A LA FLAMENGRIE (Nord) par M. BOULEAU

Ce soir du 1<sup>er</sup> avril 1975, M. Macarez Marcel, 49 ans, marié, 5 enfants, habitant Beaucamp, près Nouvion-en-Thiérache, et M. Marchand Jean-Clau- de, demeurant à Lavaqueresse, chauffeur de ra- massage laitier pour la laiterie de Nouvion, fai- saient comme d'habitude, et depuis trois mois, le ramassage du lait sur le trajet Rocquigny - La Capelle-en-Thiérache, par la D 285, où se trouve la Pierre d'Haudroy, érigée au lieu où le clairon Cellier sonna, en 1918, la fin de la Grande Guerre (Michelin 53, pli 16).

Il était 21:10-15 environ selon M. Macarez. Le temps était couvert mais il ne faisait pas noir. Venant d'un petit chemin desservant le lieu-dit Bas-Beugny, M. Marchand ayant à ses côtés M. Macarez, ralentit et s'arrête au stop de croise- ment avec la route D 285. Ne voyant aucune cir- culation, il tourne à droite et part en direction de La Capelle pour s'arrêter 200 m plus loin, à la ferme des époux Terret-Verplanke, située sur le territoire de La Flamengrie, au km 4000, et ramas- ser les bidons de lait disposés à l'entrée de la cour.

● ● ●  
mouvement sans changer de couleur (rouge puis blanc), sortant de dessous l'arbre, puis s'élevant à 1 m du sol, vint lentement (au pas d'homme) vers le garçon. Ce dernier entendit nettement — dans le calme de la soirée — un son accompa- gnant l'approche du phénomène et s'amplifiant graduellement ; il le compare à un bourdonnement d'abeilles.

Apeuré, il fit demi-tour pour regagner le domi- cile paternel. Suffisamment éloigné de la haie, il se retourna pour voir ce qu'il se passait. Le phénomène se trouvait alors exactement à l'en- droit qu'il venait de quitter. Puis elle fit demi- tour, pour regagner sa position primitive, descen- dant un peu pour se replacer sous la branche d'arbre. De cet endroit, il n'entendait plus le bour- donnement.

L'enfant rentra chez lui pour avertir ses pa- rents qui, trop occupés à cette heure, l'écondui- rent. Il n'osa pas ressortir pour poursuivre l'ob- servation. Vu les vérifications effectuées nous pouvons affirmer que la bonne foi du jeune Thier- ry est évidente.

Selon les voisins aucune anomalie ou pertur- bation ne fut remarquée à cette heure ; les chiens ne réagirent pas. Sur les lieux, aucune marque de présence d'un phénomène, même sur la branche surplombante de l'arbre.

Mais de l'autre côté de la prairie, à quelque 150 mètres de là, les habitants d'un appartement sis dans l'immeuble « Vasco de Gama » préten- dent avoir observé ce soir-là, vers 20:15, un phé- nomène qu'ils ne purent interpréter. Vers le S, à une distance inconnue et à très basse altitude, une masse sombre, de contour indéterminé, effec- tuait un va-et-vient incessant en lançant par-des- sous des éclairs blancs bleutés. On remarquait son déplacement nettement grâce aux éclairs qui le trahissaient. Cela dura près de 5 mn, par un ciel clair et étoilé. Nuit calme et aucun son noté.

Aucun service officiel ne fut alerté, et à l'ex- presse demande des témoins la presse fut tenue à l'écart de tout cela.

Une chose l'intrigue : quelque chose ressem- blant à un gros phare de voiture, couleur orangée.

Qu'est-ce que cela peut être, se demandent-ils tout en se rapprochant lentement de la ferme en faisant des appels de phares. Inquiets, ils ont leur regard tourné vers cette forme lumineuse qui se précise et grossit. Arrivés à une trentaine de mètres ils voient nettement cette lueur, que M. Macarez estime à 2 m de diamètre, couleur orange, avec sur tout le pourtour des reflets vio- lets présentant toutes les couleurs de l'arc en ciel, éclairant le paysage tout autour : les bidons de lait, l'entrée de la cour, etc...

Tout à coup, de cette chose ou de cette boule partent comme des lueurs ressemblant à celles d'un chalumeau de soudure à l'arc, se dirigeant vers eux. Aveuglé, Macarez porte la main droite devant ses yeux et crie à Marchand, paralysé sur son siège : « arrête ! mais arrête-donc ! on va entrer dedans ! ». Mais Marchand est incapable de s'arrêter, son pied est collé sur l'accélérateur, il ne voit plus rien, il avance, et brusquement plus rien, plus de lueur autre que celle des phares de son camion.

Arrivés devant la ferme, ils s'arrêtent, hébétés, descendent du camion. Macarez ramasse en vi- tesse les bidons de lait que Marchand range sur le plateau et ils repartent en vitesse, se deman- dant ce qui a pu leur arriver. Toutefois Macarez signale qu'il a constaté que les bidons lui ont paru anormalement chauds et il ressent des dou- leurs dans la poitrine, sans plus.

Terminant leur tournée, ils arrivent à la Lai- terie de Nouvion où les bidons sont déchargés et vidés. Ils racontent leur aventure, mais on ne les croit pas. Ils vont se coucher, M. Macarez très énervé n'arrive pas à trouver le sommeil, ayant toujours cette vision devant ses yeux. Le lendemain, de bonne heure, ils reprennent leur tournée du matin. En passant devant la ferme en question ils s'arrêtent et découvrent avec sur- prise des traces. M. Marchand va trouver les fer- miers, qui n'ont rien vu, et leur montre les em- preintes laissées par la chose, sous la boîte aux



lettres, le long du fossé et des bas-côtés de la route. Ces traces sont recouvertes d'une tôle.

Peu de temps après, M. Macarez est pris d'un malaise et ne peut terminer sa tournée. M. Mar- chand le ramène chez lui et il passe ensuite à la

(suite bas de la page 12)

# Deux OVNI dans le ciel de COLLERET (Nord) le 13 Février 1975 vers 20 h 20

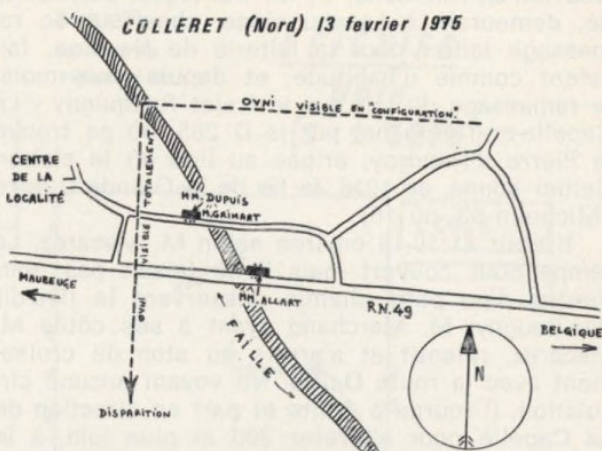
Enquête de J.-M. BIGORNE et B. HANZE

Ce soir-là, M. Allart, 55 ans, représentant en produits agricoles, venait de quitter sa mère et rentrait chez lui par le jardin, les maisons étant côte à côte. Ce faisant, il s'aperçut que le ciel étoilé servait de toile de fond au déplacement d'un phénomène aérien ; en y regardant mieux, il distingua un objet dont il ne vit pas tous les contours. Selon ses propres termes, il n'en vit que l'avant, mais estima sa configuration totale, et ceci à quelque 35 ou 40° dans le ciel. C'était un large disque au bord extérieur lumineux, et dont la coupole arrondie luisait d'un jaune blanc émis de l'intérieur et ne se diffusant pas (voir croquis).

M. Allart prévient son épouse (53 ans) qui sort et voit le même phénomène se déplaçant d'est en ouest, parallèlement à la RN 49. L'objet évolue à la vitesse et à l'altitude d'un avion de tourisme, comme ils en voient souvent venir de l'aérodrome de Maubeuge - La Saïemagne. Brutalement, la soucoupe, terme propre, puisque son aspect est celui, bien connu, de la soucoupe classique, change de cap à angle droit, et allant maintenant du nord au sud, se dirige vers les témoins (à leur gauche), pour couper la RN 49.

A noter : aucun son audible, pas de parasites TV, aucune action sur l'éclairage. Les animaux domestiques n'ont pas réagi.

Les témoins traversent leur maison pour se rendre par devant, sur la nationale, et voient déboucher, maintenant à leur droite, l'objet volant. Ils remarquent alors qu'il projette d'intenses



rayons : sortes d'arcs électriques bleus, longs et puissants, qui se perdent dans le lointain, et se produisent alternativement, l'un à droite, l'autre à gauche. Il était aussi équipé, à l'arrière, de deux gros feux oranges. Ils le surveillent ainsi, espérant le voir jusqu'à sa disparition à l'horizon, mais bientôt ne remarquent plus l'objet, seul un flash d'un côté le trahit encore ; puis, plus rien..

Aux dires de ces personnes, l'objet était très volumineux au point de vue taille ; elles parlent d'un diamètre apparent bien supérieur à la PL. Elles sont incapables de donner des précisions sur son éloignement. Elles pensaient que c'était un appareil secret, duquel auraient pu sortir, en cas d'atterrissage, non pas des petits humanoïdes,



## FLAMENGRIE (suite de la page 11)

gendarmerie de La Capelle. Elle se rend sur les lieux et commence son enquête.

Je n'ai appris la nouvelle que 48 h après, par le quotidien « L'Union ». Je me suis rendu sur les lieux le 4 avril. Il n'y avait plus de traces, beaucoup de personnes s'étaient rendues sur les lieux et avaient tout piétiné. Les boîtes aux lettres n'étaient pas brûlées, et je n'ai pas constaté de magnétisme supérieur à la normale après des essais plus loin, sur d'autres boîtes, avec ma boussole. Ni la haie, ni le poteau électrique ne portent de traces de brûlures.

Le fermier m'a confirmé les faits, mais n'a rien vu ni entendu.

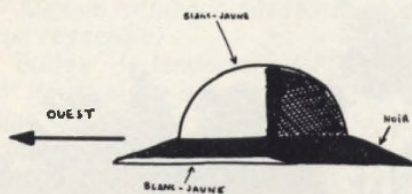
Le lendemain, samedi, je me rends chez M. Macarez que j'interroge et c'est son récit que j'ai mis au propre. Le docteur était venu la veille et lui a prescrit huit jours de repos et des calmants. M. Macarez se plaignait toujours de douleurs dans la poitrine et sa peau portait des traces de rougeur.

Je n'ai pas vu M. Marchand à ce moment-là, mais j'ai eu confirmation par plusieurs personnes, le fermier, la gendarmerie, que le lendemain ses yeux étaient rouges, comme s'ils étaient atteints de conjonctivite. Pour les bidons de lait aucun contrôle n'a été fait sur leur température anormale.

N.D.L.R. — Dans sa lettre d'envoi, M. Bouleau indique qu'il a voulu savoir si la télévision avait été perturbée au moment de l'observation. Il n'a pu obtenir aucune précision. Des ennuis électriques ont eu lieu à la ferme quelques jours après, il est difficile de les rattacher au phénomène. Voyant souvent M. Macarez, la fermière m'a confirmé que celui-ci lui dit revoir souvent la nuit cette vision, ainsi d'ailleurs que le confirme le chauffeur. La fermière ne croit pas beaucoup aux traces, elle pense qu'elles ont pu être faites avec les bidons de lait, soit la veille, soit le lendemain matin.

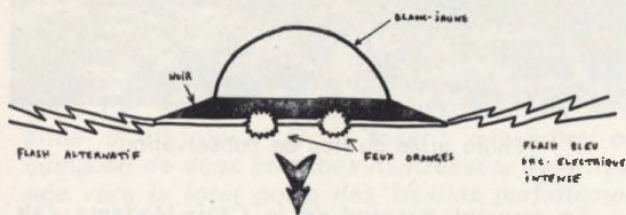
Cette observation rappelle dans le texte celle qui a été contée dans LDLN 102 : la pénétration du phénomène par le témoin Allot, celle aussi de Contact Lecteurs, où la voiture entre dans le phénomène. Cela tend à indiquer que le phénomène n'est pas matériel au sens que nous donnons au mot. Une autre réminiscence que nous rappelle le malaise de M. Macarez sur les lieux de l'observation, sont les malaises du témoin Séverin, qui se trouve mal au cours des trois visites qu'il fait sur les lieux de son observation à Petite Ile (Réunion).

On peut supposer que l'observation a profondément marqué le témoin et c'est la preuve qu'il a vu quelque chose d'étrange.



1: PASSAGE DE PROFIL

COLLERET (NOAD) 13-2-1975



2: VU D'ARRIÈRE AVANT EXTINCTION

mais des combattants avec leur arsenal... Ceci pour préciser que ces braves gens ne croyaient pas aux OVNI, et même actuellement, leurs donnent une explication militaire. Si l'on ne peut avoir de paramètres valables pour évaluer la taille de l'objet, que l'on qualifiera d'important, on peut cependant préciser que c'est le changement de cap à 90° qui leur permit de voir les projections lumineuses alternatives du genre arc électrique. Mais ils ne voyaient pas encore les feux oranges, c'est seulement après le passage au-dessus des habitations le long de la RN 49, qu'ils les remarquèrent. Durée de l'observation : environ deux minutes.

Nous rencontrâmes ensuite M. et Mme Dupuis, 35 ans, domiciliés sur une rue parallèle à la RN 49, à 350 m au NO de chez M. Allart. Vers 20:20, ils virent aussi un disque sombre, aux bords lumineux, mais de trois-quarts par dessous, et furent vivement impressionnés par un feu clignotant bleu très intense qui apparaissait, semblant pulser, sur le bord du disque. En fait, vu leur position par rapport au phénomène, ils ne voyaient surtout qu'une des projections bleues de l'arc électrique intermittent, qui monopolisait leur attention et leur fit penser au giro d'une ambulance, mais extrêmement plus puissant. L'objet volant en était à sa trajectoire NS, après la bifurcation brutale observée par les époux Allart.

Une autre personne vit le phénomène : le « père » Grimart, 65 ans, rentrant chez lui, vit les Dupuis en observation. Il confirme la présence de l'OVNI volumineux, et, mieux encore, leur signala, plus loin, à l'inverse d'où ils regardaient, donc derrière l'OVNI en cause, un second objet discoïdal, semblant suivre la même trajectoire. Mais vu son éloignement, il était moins visible, et son éclat leur parût rosâtre. Ces témoins donnent aussi des explications militaires secrètes(!) à leurs observations.

La suite du spectacle leur fut indifférente, et puis, les habitations voisines leur gênaient la vue.

La bonne foi de ces cinq témoins connus ne peut être mise en doute. La NL était le 11 février, soit deux jours avant. Les lieux : Colletet, localité de 1.650 habitants, sans industrie. Niveau : entre 180 et 210 m, selon le point considéré. Quelques lignes HT, un ruisseau qui coule EO puis NS. Géologie : le phénomène aérien est passé au-dessus d'une faille transverse dite « faille de Recquignies » ; relief tourmenté avec apparition de landénien sup., frasnien moyen, frasnien sup., famennien inf., le tout entouré de limon des plateaux. Zone de fracture apparente.

Michelin 53, pli 6. Coordonnées : 4° 5' 00" E - 50° 15' 15" N.

## Observation à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais) le 6 Avril 1974

Enquête de M. VALEBOIS

Samedi 6 avril 1974, à 10:30, Mme Vve Durant était accoudée sur le bord de sa fenêtre au premier étage de son habitation, en train de penser et de prier pour obtenir du « Ciel » un « signe », quelque chose, un peu plus de chance qu'elle n'a pu en avoir jusqu'ici. Cette brave dame était donc en train de prier quand tout-à-coup apparut au-dessus de l'église Saint-Macloud, à une centaine de mètres d'elle une énorme boule de feu orangée, aussi volumineuse que le clocher de cette église, mais plutôt une forme tirant sur celle d'un ballon de rugby.

C'était merveilleusement beau, expliqua-t-elle, la lumière était très vive, mais n'éblouissait pas, cette sorte de boule rayonnait, irradiait.

Le témoin fut très ému, au bord des larmes, il en ressentit un violent pincement au cœur. Quand enfin elle parvint à appeler ses deux petits-fils et son fils, ils n'arrivèrent pas à « dé-

coller » du lit, étant eux aussi comme paralysés.

Quand le plus âgé des petits-fils parvint à surmonter cette sorte de paralysie et arriva à la fenêtre, il aperçut avec Mme Durant la boule, qui descendit rapidement et disparut derrière un bouquet d'arbres.

A ce moment tout l'horizon sembla être la proie d'un immense incendie. tout le ciel parut s'embraser d'une couleur orangée. Puis tout entra dans l'ordre et les témoins attendirent vainement une nouvelle apparition.

Personnalité du témoin principal :

Mme Vve Durant a des ressources très modestes ; elle a perdu récemment son mari, son fils est sans travail et, de plus, elle a à charge ses deux petits-fils. Elle est de santé fragile ; elle est très croyante, et espérait depuis longtemps une aide

(suite bas de la page 14)

# Carrefour de la Croix-Madame (Orne)

Enquête de M. P. LEFEBVRE

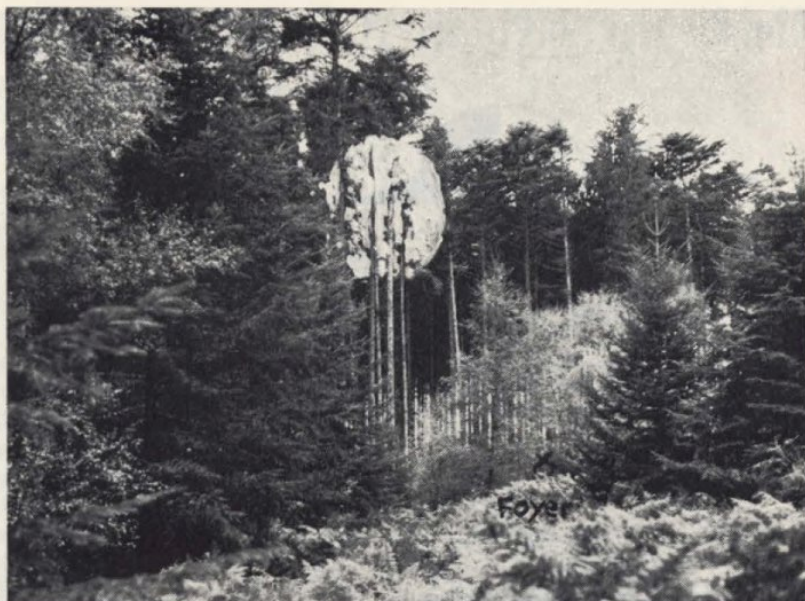


Photo prise du lieu de l'observation

Témoignage : Jean-Pierre Menehy, 20 ans, étudiant, accompagné d'une autre personne voulant garder l'anonymat.

J.-P. Menehy, le principal témoin, s'intéresse aux OVNI's par simple curiosité depuis quelques années déjà.

Lieux : carrefour de la Croix-Madame, en forêt d'Ecouves. L'observation s'est déroulée au niveau de la cote (380)-400, carrefour forestier, le lieu est donc entouré d'arbres.

Conditions atmosphériques : ciel nuageux mais passages pendant lesquels le ciel était parfaitement dégagé (étoiles visibles).

Faits : les deux témoins montaient en voiture vers le carrefour de la Croix-Madame, coin de forêt que J.-P. Menehy, témoin principal, connaît fort bien, lorsqu'ils remarquèrent que les arbres étaient baignés par une lueur jaune, provenant d'un disque rond, jaune et « énorme ». Les témoins furent fortement impressionnés. Malgré tout ils pensèrent à la lune (premier quartier plus deux jours).

## BULLY-LES-MINES (suite de la page 13)

du ciel, ou tout au moins un signe... C'est peut-être ce qui explique son état lors de l'observation, et son état actuel quand elle en reparle. Elle ne croit pas tellement que les OVNI's soient des engins d'origine extra-terrestre, mais pense plutôt à une manifestation divine, car elle désire tant un signe, et c'est arrivé.

Depuis cette soirée, Mme Durant n'a plus les maux de cœur qu'elle ressentait auparavant, elle a, dit-elle, retrouvé une seconde santé. Elle est surprise de sa facilité d'expression en tous domaines ; elle est plus joyeuse, plus heureuse qu'avant... (action psychologique ou psychique ?). Après l'observation elle n'avait pas mal aux yeux, mais ressentit quelques maux de tête. Et surtout une grande sensation de paralysie pendant une grande partie de l'observation.

Bien qu'il sembla aux témoins que cette chose se soit posée quelque part, aucune trace au sol ne fut retrouvée dans le secteur concerné.

Affaire à suivre, pour les raisons que l'on devine...

En arrivant au pied de la Croix-Madame (alt. 408 m) ils garèrent leur voiture, en descendirent, ne pensant plus à la lueur. Le carrefour étant plongé dans l'obscurité J.-P. Menehy alluma une lampe torche afin de se diriger.

Empruntant un chemin forestier, le témoin principal parvint à une clairière assez vaste, de laquelle il comptait voir la lune qu'il croyait être la cause de la lueur baignant les arbres lors de la montée vers le carrefour. Le ciel était alors dégagé et J.-P. Menehy, assis sur une souche, observa les étoiles filantes. Lune présente.

Poursuivant leur promenade par le chemin forestier, ils aperçurent soudain, à une quinzaine de m (cette distance fut évaluée le lendemain avec des camarades venus accompagner J.-P. sur les lieux), une lueur rouge, « un hémisphère » apparaissant comme un soleil rouge ; celui-ci éclairait peu les alentours, émettant une lumière diffuse. A ce moment J.-P. Menehy avoue avoir eu très peur. L'hémisphère en question cachait deux troncs d'arbres (ce qui indiquerait donc qu'il se situait entre le rideau de sapins du fond et les observateurs) (cf. photo) et paraissait situé à 2 ou 3 m d'altitude (ceci n'a pu être déterminé de façon précise en raison des buissons situés entre les observateurs et le phénomène). Après avoir échangé quelques mots chuchotés « ...Tu vois bien ce que je vois... » les témoins, fortement impressionnés, quittaient rapidement les lieux.

Précisions : J.-P. Menehy connaît fort bien les lieux pour s'y rendre très souvent ; or jamais il n'avait entendu les chiens des alentours « hurler à la mort » comme ce fut le cas ce soir-là.

Lors de l'observation : aucun bruit mis à part les hurlements des chiens.

La lueur était parfaitement immobile, sans mouvement aucun comme pourraient en produire les flammes, ou même les braises d'un feu. Aucun bruit avons-nous dit également alors qu'un feu émet des craquements qui auraient été d'autant plus perceptibles que l'observation a été effectuée en forêt et en pleine nuit.

Aucune influence sur la voiture.

Aucune influence sur les témoins, sauf la forte peur ressentie.

Suites : le lendemain J.-P. Menehy revenait sur les lieux avec un camarade fort sceptique au début.

Ils découvrirent alors (cf. Plan 2, pt e) un petit foyer en forme de petit cratère ressemblant fort à un feu forestier (diam. 1,40 m). Ce foyer ne contenait aucune cendre, l'herbe était brûlée et seule subsistait une bûche superficiellement consommée. Les feux forestiers, ou du moins leurs traces, sont nombreuses dans le secteur mais tous ceux qui furent repérés étaient détrempés par la pluie tombée pendant la nuit alors que le foyer cité fumait encore. Il flottait sur les lieux une odeur « étrange », inconnue du témoin, ne ressemblant à l'odeur connue d'aucun carburant, ni à l'odeur de bois consommé.

Lors de l'enquête que j'ai effectuée le 19 octobre (donc 53 jours après l'observation) sur place avec J.-P. Menehy il me fit remarquer un arbre situé à environ 2 m du foyer : cet arbre est composé de deux branches maîtresses. Celle tournée vers la forêt porte des feuilles parfaitement saines, actuellement d'une belle couleur or caractérisant les teintes automnales. La seconde branche maîtresse tournée vers le foyer porte des feuilles également, autant que l'autre branche, mais ces feuilles sont mortes (et non brûlées). En un mot la moitié de l'arbre donnant sur le foyer observé paraît totalement morte.

Presque deux mois après l'observation l'arbre était donc comme il avait été vu le lendemain du phénomène. Bien sûr peut-être était-il dans cet état avant la nuit racontée mais nous ne le saurons jamais évidemment !

Il semblerait après mon enquête que ce foyer n'ait rien à voir avec le phénomène (au moment où il a été observé) observé car il ne se situe pas sur la ligne de visée (cf. Plan, flèche rouge tracée en pointillés) allant du témoin au lieu où se trouvait le phénomène. Mais peut-être aussi a-t-il été provoqué par le phénomène en question avant l'arrivée des témoins, ... ou après..., ceci étant une hypothèse on ne peut plus gratuite.

Ce qui peut quand même paraître bizarre c'est la position de ce foyer. Alors que tous les autres feux forestiers sont situés en bordure de chemin ou bien dans de petites clairières, ce foyer est dans un endroit peu accessible, c'est-à-dire au milieu de fougères sur un terrain incliné (flanc de la cote 400 très exactement).

Les forestiers interrogés ont déclaré ne pas se souvenir avoir fait un feu à cet endroit (information de M. Menehy).

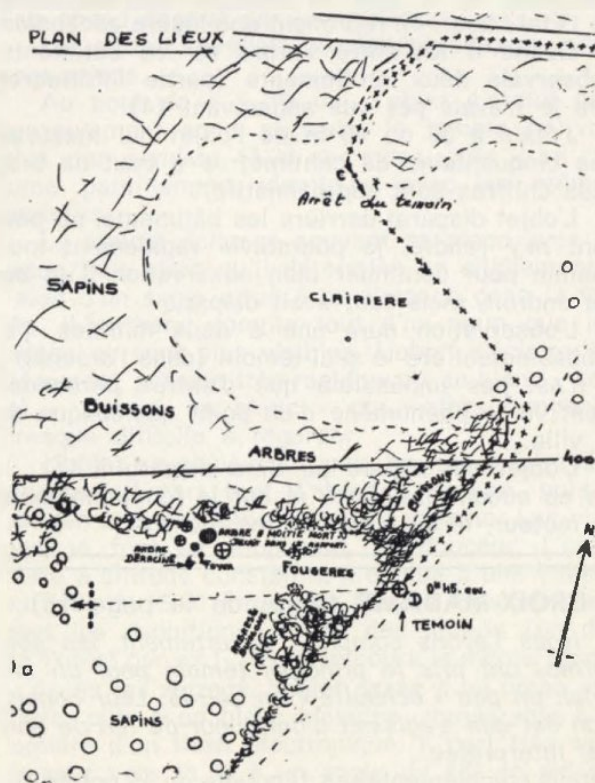
Le surlendemain de l'observation la gendarmerie intervenait. Son entrée en matière avec J.-P. Menehy est significative de son attitude dans la suite : « C'est vous qui avez vu des Martiens ? » !...

Sur les lieux les gendarmes ne remarquaient rien que le foyer précédemment cité, alors que J.-P. Menehy sentait à nouveau, lorsque soufflait un peu la brise, l'odeur étrange repérée le lendemain de son observation.

Je suis allé avec le sculpteur Malezieux, enquêteur LDLN sur Paris (mais « enfant du pays »



- I — Carrefour de la Croix-Madame (408 m).
- II — Lieu de l'observation (400 m).
- III — Carrefour du chêne au Verdier (325 m).
- IV — Saint-Nicolas-des-Bois.
- V — Pin chèvre.
- VI — Fontenai-les-Louvais (Alençon est à 10 km au S-SE).



comme on dit), consulter les autorités de la gendarmerie. Nous avons été aimablement reçus mais nous n'avons pratiquement pas pu placer un mot.

« C'est une vaste fumisterie », « ...pas de rapport », tel fut le genre de discours qu'il nous fut donné d'entendre. « Pas de vaisseau cosmique ce soir-là », etc.

(suite bas de la page 16)

# Observation de M. J.-J. C. à Lorient (Morbihan) le 4-1-75

Lieu : Arsenal de la Marine de 56100 Lorient.

Date : le samedi 4 janvier 1975.

Heure : 17:55 très précises.

Témoin : le matelot J.-J. C... effectuant son service militaire, qui est un enquêteur LDLN des Côtes-du-Nord.

Adresse :

Nature de l'observation : globe noir.

## COMPTE RENDU DE L'OBSERVATION PAR LE TÉMOIN

Je circulais à bord d'une voiture de service, quand, arrivé à environ 60 m du carrefour, j'aperçus au-dessus de l'arbre (voir croquis), mais en retrait, un objet circulaire (une boule) immobile (1).

Je me mis alors à rouler au pas tout en continuant mon observation.

L'objet commença à descendre très doucement en « feuille morte », il était noir mat. Il ressembla à une montgolfière (2), poursuivant sa lente descente, il prit la forme d'un croissant (3) et dégagea à ce moment une légère fumée noire (sur la droite). L'arbre étant dépourvu de toutes ses feuilles, je pus l'observer sans difficulté. J'arrêtais la voiture au carrefour, l'objet descendit jusqu'à 4-5 m du sol, se stabilisa une à deux secondes, et obliqua en direction des bâtiments de l'Etat-Major, en reprenant une légère ascension.

Quand il fut entre l'arbre et les bâtiments, j'observais deux renflements (partie inférieure) que je n'avais pas vus auparavant (4).

J'étais à 30 ou 40 m de l'objet qui mesurait une cinquantaine de centimètres à bout de bras (ces chiffres sont approximatifs).

L'objet disparut derrière les bâtiments, ne pouvant m'y rendre, je poursuivis rapidement mon chemin pour continuer mon observation d'un autre endroit, mais tout avait disparu.

L'observation dura une à deux minutes, j'ai probablement été le seul témoin (dans l'arsenal) ; il n'est pas impossible que d'autres personnes aient vu le phénomène d'un point quelconque de la ville...

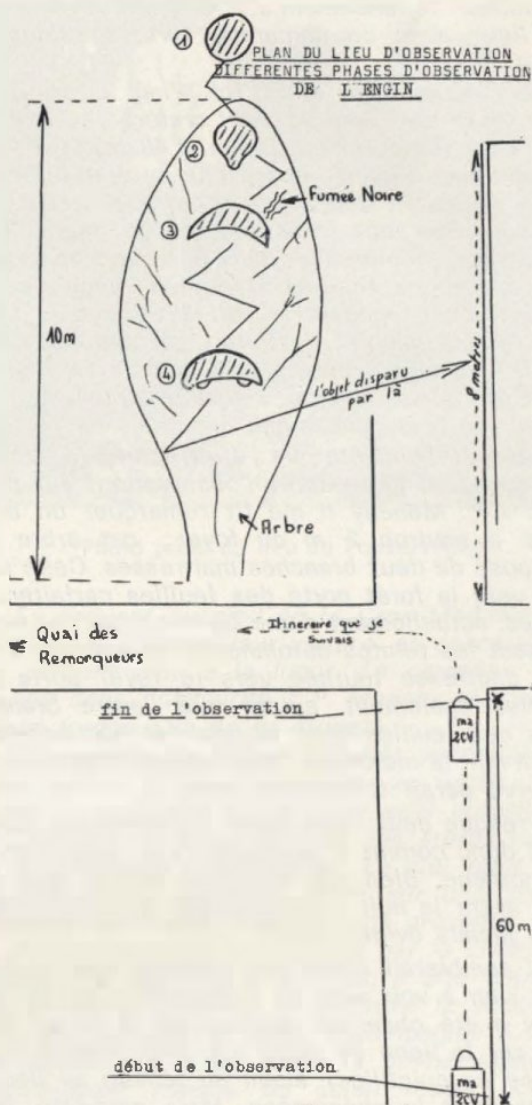
L'objet est apparu au S, a disparu à l'O ; il n'a eu aucune influence ni sur le fonctionnement du moteur, ni sur celui de ma montre.

## CROIX-MADAME (suite de la page 15)

Nous l'avons compris : ouvertement, les gendarmes ont pris le principal témoin pour un original, un peu « échauffé » ce soir-là. Leur conclusion est qu'il s'agissait d'une lueur de feu de bois mal interprétée...

Détails complémentaires (Enquête du 19 octobre) :

- La température du sol fut relevée lors de l'enquête identique en tous points.
- Aucune déviation magnétique n'a été constatée sur le terrain.
- Le temps mis par le témoin principal pour revivre son observation lors de l'enquête correspond à peu de chose près à la demi-heure indiquée au jour du phénomène (0:15 à 0:45)



## Note de l'enquêteur et témoin :

J'ai volontairement tardé à faire ce rapport, voulant m'assurer que je n'avais pas assisté à un exercice militaire ; ce qui n'est pas le cas.

## Note du délégué régional :

M. C... m'a fait parvenir par courrier le présent témoignage ; ce dont je le remercie ici, et vais tâcher de savoir s'il existe d'autres témoins de ce phénomène.

Bien que n'ayant pas vu le témoin, je pense que le fait qu'il soit enquêteur à LDLN nous apporte une certaine garantie de sa sincérité exempte de toute idée de publicité.

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR  
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-  
SANCE. MERCI !**

# Atterrissage

à

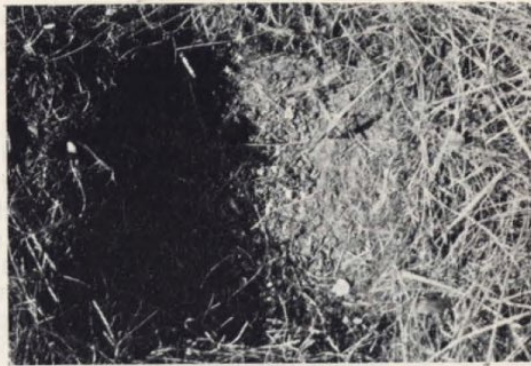
## RUELLE

(Charente)

le 9-9-70

Enquêteur :

M. DEMAILLE



M. F... et sa sœur étaient installés à mi-pente sur la colline dominée par l'aérodrome d'Angoulême-Ruelle. Ils observaient la lune à l'aide d'une lunette terrestre munie d'un zoom électrique (grossissement maxi : 80 fois, mini : 16 fois). De là (cf. carte), ils surplombaient l'agglomération de Ruelle.

M. F... observe la lune quand sa sœur lui fait remarquer une étoile qui bouge au N ; ce point lumineux descend en oblique vers le sol (direction E). M. F... arrête son observation de la lune et regarde. Il voit bien un point lumineux, mais il est immobile.

Il reprend son observation quand sa sœur lui dit que cette étoile se « pose ». Intrigué, il regarde cette lumière, qu'il prend tout d'abord pour une lampe de l'éclairage public du village de Viville.

Il braque sa lunette sur cette lumière et croit voir un château d'eau. Il est environ 21:30. Etant au grossissement maximum, il ne voit qu'une partie de ce « château d'eau ». Il diminue son grossissement et voit alors un « objet » qu'il ne tarde pas à reconnaître comme étant un OVNI (cf. croquis de l'objet). Il voit en-dessous de cet objet comme deux pattes obliques. Le témoin remarque alors, en déplaçant sa lunette, une maison en construction, située en contrebas. Ce repère lui permet de situer la largeur de l'objet entre 9 et 13 m.

L'objet est à sa gauche, de couleur jaune « citron », passant à un orange pâle et terne dans le centre ; la partie droite est invisible, la luminosité de l'objet allant en dégradant de gauche à droite. Dans le centre, il distingue une barre transversale qui, se confondant avec le jaune à gauche, tranche par la suite avec l'ensemble de l'objet pour disparaître comme le reste à droite (cf. croquis). La lumière émise par l'objet est comparable à une lumière vue à travers un dépoli. L'objet n'éclaire pas les environs. Il est im-

Le site et les traces

mobile, mais les contours vibrent, en quelque sorte, comme lorsqu'on regarde au travers de l'air chaud dégagé par un radiateur.

Les pattes semblent parallépipédiques, elles sont grises.

Au bout de 5 à 10 mn, l'objet s'éteint progressivement en 1 seconde, le témoin ne voit plus rien pendant 15-20 secondes, puis il se rallume pareillement, identique, avec les mêmes couleurs.

Le témoin échange souvent sa place avec sa sœur. Puis alors qu'il détermine un alignement à l'aide d'un sapin situé à mi-distance dans la vallée, il se rend compte tout d'un coup que les pattes ne sont plus visibles. L'objet s'éclaire *entièrement*, passant très rapidement au blanc « cassé », puis à un blanc « cru » très lumineux, presque difficile à regarder.

L'objet se soulève un peu, se met à faire des zigzags : il part tout d'abord à gauche, puis il oblique à droite, puis oblique à gauche. Les virages se font en souplesse, en douceur. L'objet reste à altitude constante, il évolue à une vitesse estimée à 15-20 km/h. Le témoin cherche, pendant les évolutions, à voir des détails (un dos de l'objet par ex.), il voit toujours la même figure.

Après les zigzags, l'objet passe à un blanc verdâtre, puis à un blanc bleuâtre, comparable à la lumière d'un flash électronique. Il part très rapidement vers le N à un angle de 45° en 4-5 secondes. Il est 21:50. On ne voit plus rien.

Quand l'objet a évolué il n'a pas été possible au témoin de le suivre dans tous ses zigzags, avec la lunette. La fin de l'observation s'est donc déroulée à l'œil nu.

La température est clémente (env. 18°), le ciel dégagé, excepté un orage très éloigné, les témoins décident de poursuivre leur veille. Un orage vers 22:30 les fera renoncer.

Dès 8:00, le lendemain matin, M. F... et sa sœur vont essayer de retrouver l'endroit de l'atterrissage. Sa sœur, du lieu de l'observation, va le guider par talkie-walkie, grâce à l'alignement.

Une fois les lieux repérés, M. F... va chercher des traces. Tout d'un coup, il met le pied dans un trou, caché par l'herbe, très importante en cet endroit. Il fait tout de suite le rapprochement avec les pattes et découvre aussitôt un second trou. Par la suite il arpentera tout le terrain dans l'espoir de découvrir d'autres traces, mais en vain.

La nuit suivante, M. F... a un cauchemar :

Le même objet se pose près de l'endroit où il a fait son observation. Deux créatures en sortent, elles le prennent par les bras pour l'emmener dans l'objet ; il se débat tant qu'il peut ; elles semblent douées d'une force très supérieure. M. F... se retrouve sur le plancher, tombé de son lit.

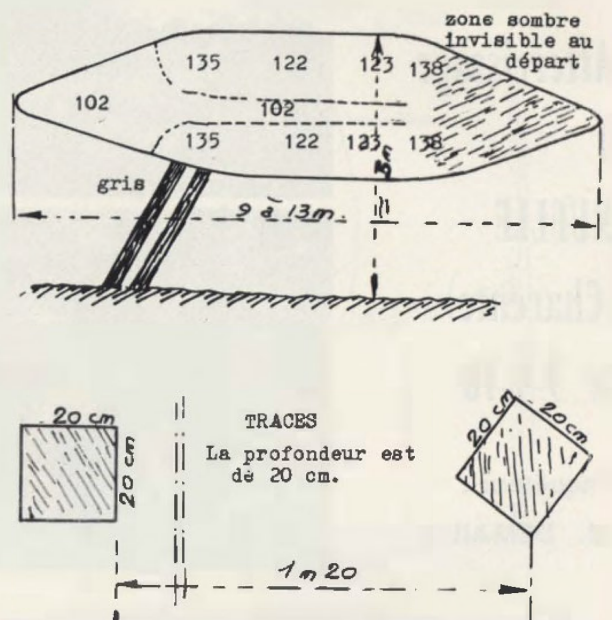
Ces personnages, comme l'objet, sont « flous ». Ils sont normaux, de visage européen ; il n'y a pas d'autres détails significatifs.

Le témoin interrogé, M. F..., est photographe professionnel, il est né en 1948. De tempérament nerveux, il est cependant resté très calme durant ces 20 mn. Par la suite, ils ont été surpris, lui et sa sœur, de n'avoir pas fait de photos. Ils n'y ont pas pensé, bien qu'ils aient plusieurs appareils avec eux, et qu'ils aient l'habitude de « mitrailler ». Il ne s'explique pas cette absence de réaction ; de même il a été étonné par la succession des couleurs, qui n'est pas « logique ». Depuis plusieurs années il s'intéressait au phénomène OVNI, avec plusieurs amis. Ils ont lu les livres de Vallée, Michel, etc... mais pas de revues spécialisées.

Ils se sont rendus sur les lieux de l'atterrissage de Bois-Blanc (13-6-70, Lc 5,1), quelques jours après (où l'herbe était non seulement aplatie mais vrillée), et connaissent bien ce cas.

A propos, ce secteur de Bois-Blanc semble privilégié, d'autres observations auraient eu lieu. Cette zone est caractérisée par un réseau d'eaux souterraines très développé, comme le faisait remarquer M. Tyrode. Des recherches très importantes se sont déroulées ces dernières années dans

Les chiffres indiquent les couleurs du nuancier " Pantone " de Letraset.



la région. Nous allons essayer de nous documenter sur ce sujet. Sachez seulement que l'on a découvert, par exemple, un énorme lac sous la forêt de La Braconnie. Comment aurions-nous pu nous en douter ? C'est grâce à M. Nadaud et ses amis que j'ai pu retrouver le témoin. Il ne savait pas à qui s'adresser, craignant que l'on se moque de lui.

#### LES TRACES :

Les photos des traces ont été faites par le témoin trois ans après l'observation. Quatre ans après, les traces étaient toujours visibles. Suite à des carottages, il a été constaté que la terre avait été prélevée et non pas tassée dans les trous.

## Observation d'OVNI à basse altitude le 7-8-71 à Kervigno-en-Ploemeur (Morbihan)

Enquête de M. P. PRIGENT

**Lieu :** commune de Kervinio-en-Ploemeur (56270), à l'E de Lorient.

**Date :** samedi 7 août 1971.

**Heure :** vers 6:30 du matin.

**Témoin :** M. Arnault Le Dru.

**Age :** âgé de 15 ans à l'époque.

**Adresse :**

**Nature de l'observation :** objet ovoïde.

### COMPTE-RENDU DE L'OBSERVATION

**Conditions météorologiques :** Temps frais, ciel légèrement nuageux (ciel de matin avec nuages qui se dissipent).

**Description de l'objet :** Forme ovoïdale, aplatie, avec apparemment un haut et un bas. Des sortes de hublots autour (je ne peux pas dire s'ils étaient situés dans la partie supérieure ou

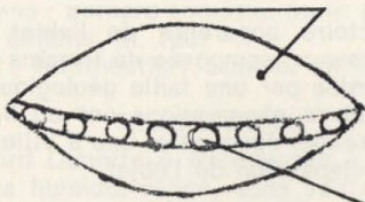
dans la partie inférieure) ; sensiblement au milieu. Sa forme ne changeait pas. Couleur métallique très brillante.

Au début le témoin vit l'objet, mais sans y prêter attention, le prenant pour le soleil levant.

« J'ai commencé à l'observer dès que j'ai aperçu un deuxième soleil (le bon). Avec mes jumelles (12x50), j'ai constaté qu'il était très brillant et descendait doucement ».

« En ce qui concerne sa taille, c'est difficile à juger, mais je dirai dans les 10 à 12 m. En tant qu'ornithologue amateur, j'ai acquis (relativement) l'appréciation des tailles d'oiseaux, mais comme ici il s'agit d'un objet plus grand je ne suis pas affirmatif quant à sa taille ».

Objet d'aspect  
Métallique



« --- Ø 10-12 mètres »

Hublots d'où se dégagèrent  
des lumières de différentes  
couleur ; peut-être clignotantes ... ?

« L'objet était muni de hublots tout autour. De ces hublots, je percevais des lumières de différentes teintes, et j'avais l'impression que ces lumières passaient d'un hublot à l'autre. En fait, peut-être n'y avait-il que des lumières clignotantes, et que c'est moi qui ai cru qu'elles se déplaçaient. »

« Aucun bruit ne semblait se dégager de l'objet ; sans doute à cause de la distance ; par contre, un très léger bourdonnement d'oreille. L'objet semblait être à une distance, au jugé, de 200 à 300 m ».

« Il se déplaçait, par rapport à moi, en descendant de ma droite vers ma gauche. Au début je pense qu'il allait en ligne droite, ensuite, il a tourné et a dû passer derrière moi, à moins qu'il se soit posé (mais je ne sais pas où). Au moment où il a commencé à tourner, je l'ai perdu de vue ; il était caché par les arbres ; je me suis rapproché et je l'ai revu, il continuait à tourner.

Je l'ai reperdu de vue, et alors que d'un chemin j'aurais dû le revoir, plus rien...

« J'ai pensé qu'il s'était posé, soit reparti (mais alors très rapidement...) puis je l'ai de nouveau revu allant très nettement plus vite, puis il disparut alors en très peu de temps à grande vitesse ».

Annexe I

Effets divers constatés :

« Je n'ai rien remarqué concernant ma montre, par contre, les oiseaux m'ont semblé chanter beaucoup moins que d'habitude (cela faisait quatre ou cinq matinées de suite que je passais là-bas) ».

« J'ai téléphoné à la base de Lann Bihoué (base aéro-navale) afin de savoir s'ils avaient eu des échos sur leurs radars... »

« A cette question, la personne que j'ai eu au bout du fil m'a semblée embarrassée, et après s'être reprise, m'a demandé tous les détails possibles. Ils ne m'ont pas dit s'ils avaient vu l'objet, mais personnellement j'ai eu l'impression que cela les intéressait beaucoup et qu'ils étaient au courant de cette apparition... ».

Note de M. Philippe Prigent :

Le témoin avait 15 ans à l'époque ; je l'ai connu au Club ornithologique de mon lycée et c'est au cours de l'une de nos observations que la conversation s'est aiguillée sur ce sujet. C'est d'ailleurs lors d'une de ces observations (fréquentes pour nous ornithologues) qu'il vit l'OVNI (ce qui explique l'heure matinale).

La bonne foi du témoin me paraît certaine.

Note du Délégué régional :

Je n'ai pas pu voir encore personnellement le témoin, par contre j'ai pu voir M. Philippe Prigent, qui est un jeune abonné de LDLN de 18 ans, qui m'a paru très sérieux et qui semble être très curieux de nature. Il s'intéresse au phénomène OVNI depuis deux ans et demi, et envisage de devenir enquêteur en titre d'ici quelque temps.

Je suis persuadé qu'il a mené cette enquête sans complaisance, mais objectivement, vis-à-vis de son camarade de lycée.

Jean-Louis BROCHARD.

## DANS LE LOIRET

Enquêteurs J. GARNIER et P. BERTHAULT

Enquête août et décembre 1974.

Lieu : Malesherbes (Loiret), domicile du témoin.

Date : vendredi 16 août à 3:40.

Témoin : Mme Garnier Odette, 53 ans, 29, rue de la Charlotterie, Malesherbes (Loire).

Météo : ciel clair, forte chaleur, pas de lune (nouvelle le 17).

### LES FAITS

Mme Garnier s'était levée quelques minutes pour se rafraîchir, en raison de la forte chaleur. En se recouchant, elle vit, par la fenêtre ouverte, un fort faisceau lumineux éclairant la façade de la maison voisine, située à l'O. Ce faisceau semblait provenir d'une source située derrière un petit bâtiment. À gauche de la fenêtre, et montait obliquement. La source, invisible, semblait se trouver près du sol, à une vingtaine de mètres sur la

gauche. Baissant les yeux, Mme Garnier vit alors, juste devant elle, à une dizaine de mètres, au niveau des herbes hautes, devant la maison éclairée, deux disques lumineux, ternes comme de l'acier. Ces disques avaient la dimension et l'écartement de verres de lunettes. Mme Garnier eut l'impression de quelque chose qui la regardait et prit peur. Elle essaya de réveiller son mari sans succès, elle n'osa s'aventurer seule au dehors, ferma ses volets et se recoucha, sans toutefois se rendormir. L'observation avait duré quelques minutes. Aucun bruit ne fut perçu ; aucune trace ne fut trouvée le lendemain matin.

### FAITS ANNEXES

Il y a quelques années, Mme Garnier avait observé, un soir d'été, vers 21:00, alors qu'il faisait nuit, un objet inconnu, immobile, haut dans le ciel vers l'E. L'objet avait la forme d'un ballon

de rugby, l'axe vertical, d'une dimension apparente de l'ordre de celle de la lune. Il était de couleur orange éblouissant et n'émettait aucun son. Ne comprenant pas à quoi elle avait affaire, Mme Garnier a cessé l'observation et est rentrée.

(Peut-être s'agissait-il d'un ballon-sonde éclairé par le soleil ? il aurait fallu poursuivre l'observation).

#### COMMENTAIRES DES ENQUETEURS

Le faisceau lumineux ne semble pas pouvoir s'expliquer par quelque chose de connu. La lune était absente, l'éclairage public n'était pas situé dans cette direction et, d'ailleurs, il donne une lueur diffuse. L'emplacement supposé de la source était situé dans des jardins sans accès possible pour un véhicule.

Il est, malgré tout, difficile de parler d'OVNI, aucun objet n'ayant été vu ; on ne peut parler que de phénomène étrange. On pourrait être tenté de supposer un objet posé au sol émettant le faisceau lumineux, et un humanoïde s'approchant pour observer le témoin, mais ce ne serait que pure imagination.

Cette nuit-là, M. et Mme Garnier dormaient exceptionnellement dans la chambre O, ayant laissé la leur à leurs enfants. Notons le fait que Mme Garnier n'a pas pu réveiller son mari et n'a pas pensé à réveiller son fils dormant dans la chambre E.

On a, dans ce cas encore, l'impression que l'apparition était réservée au témoin à l'exclusion de toute autre personne.

*Enquêteur* : Pierre Berthault — enquête du 28-12-74.

*Lieu* : entre Vimory et Montargis (Loiret).

*Date* : un samedi soir de septembre ou octobre 1971 ou 1972, vers 23:00.

*Témoins* : M. et Mme X... (anonymat demandé). Agés à l'époque de 20 ou 21 ans et fiancés.

#### LES FAITS

Les témoins circulaient en voiture entre Vimory et Montargis, sur la D. 42. Ils observèrent, au lieu-dit Puiseaux, au-dessus des arbres qui bordent la rivière du même nom, un objet rouge en forme de cigare allongé, apparemment immobile. La couleur était celle d'un feu rouge de véhicule, non éblouissante ; les contours de l'objet étaient parfaitement nets et tranchés. Sa longueur apparente était environ deux fois le diamètre apparent de la lune. M. X... voulut s'approcher, mais sa fiancée eut peur et ils reprirent la route en direction de Montargis. L'objet se mit alors en mouvement et avança parallèlement à eux au-dessus des arbres, semblant suivre la vallée du Puiseaux. Il continua ainsi son mouvement à hauteur des témoins, sans changer de dimensions, mais il sembla un moment se dédoubler en deux objets superposés.

Les témoins perdirent l'objet de vue derrière les arbres à l'entrée de Montargis.

Ils rejoignirent la RN 7 pour avoir une vue plus dégagée, mais ne revirent pas l'objet.

Aucun bruit n'a été perçu. L'observation avait duré environ 5 minutes.

#### COMMENTAIRES PERSONNELS

Les témoins semblent dignes de foi et demandent l'anonymat de crainte du ridicule.

Leur témoignage diffère sur certains détails, mais l'objet leur a paru bien réel. Mme X... a eu un peu peur et garde l'impression d'avoir été suivie.

La trajectoire apparente de l'objet suit la vallée du Puiseaux, composée de terrains alluvionnaires et bordée par une faille géologique.

Quatre autres observations ont eu lieu à Vimory à différentes époques et une à Villemandeur au point de disparition de l'objet.

*Date* : 16-08-1974.

*Heures* : 21:30, 21:40, 21:45 et 21:47.

*Lieu* : Montluçon Bien-Assis.

*Témoins* : M. et Mme Giraud et leur fils (3 ans 1/2), 518, rue des Bouvreuils, Montluçon Bien-Assis. Observation personnelle.

#### LES FAITS

La journée avait été caniculaire et les témoins décidèrent d'aller faire une petite promenade dans le parc en bas de chez eux avant de se coucher.

La série d'observations eut lieu au même endroit et pratiquement dans les mêmes circonstances que la série d'observations du 21-05-74.

La série porta encore sur quatre objets ponctuels se déplaçant à allure assez rapide (plus vite qu'un avion) et à haute altitude (au-dessus de quelques nuages), selon une trajectoire globale rectiligne et horizontale. Toutefois, les objets émettant une lumière variable blanche se déplaçaient en effectuant de courts zig-zags et par à-coups, nets mais sans « brutalité », beaucoup plus souples que les objets de l'observation du 21-05.

Le premier objet fut découvert par le témoin, qui scrutait le ciel pratiquement à la verticale. Il disparut au N-E et fut suivi pendant environ 2 mn. Un autre témoin se joignit au groupe. Par instant, l'objet était pratiquement invisible, d'autres fois, il était très lumineux mais il est difficile de parler de pulsations lumineuses réelles. En effet, il se trouvait au-dessus des nuages visibles et disparaissait parfois derrière eux, ses pertes d'éclats pourraient être consécutives à un passage derrière un nuage diffus, invisible depuis le sol sur le noir de la nuit (21:30).

Le second objet, identique, fut découvert 10 mn plus tard par Mme Giraud. Les témoins avaient continué leur promenade. Il apparut en direction du S. à 30° au-dessus de l'horizon et semblait suivre une trajectoire orientée O-E (21:40).

Le troisième objet fut découvert par le témoin en direction du N, à 45 ou 50° au-dessus de l'horizon. Sa trajectoire était, elle aussi, orientée O-E (21:45).

Le dernier objet découvert par Mme Giraud suivait très exactement la même trajectoire que le troisième (21:47).

L'observation du ciel se poursuivit jusqu'à 23:00 mais en vain.

Il est à noter que dans le parc les promeneurs étaient nombreux ce soir-là et que plusieurs suivirent des yeux le cheminement de ces points lumineux. Lors du passage du second objet, un groupe de jeunes voisins des témoins observait aussi et l'un d'eux dit « Tiens, en voilà ENCORE un autre ! ».

A part pour le premier objet il est impossible de déterminer quelle pouvait être la projection au sol des trajectoires suivies.

# Ile de Noirmoutier : 15 Janvier 1974

Enquête de M. P. BERNARD — Digest des 4 pages par F.L.

Témoins : Bernard Lamotte, M. et Mme Cosson et leurs enfants, M. Tué.

Lieux : Noirmoutier, L'Épine, La Guérinière.

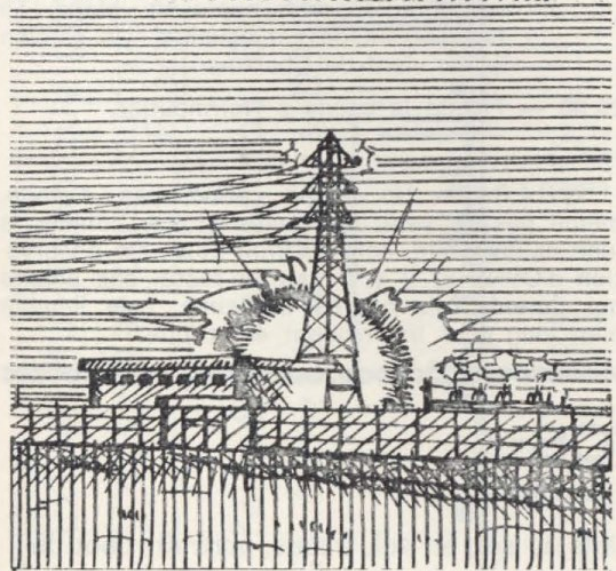
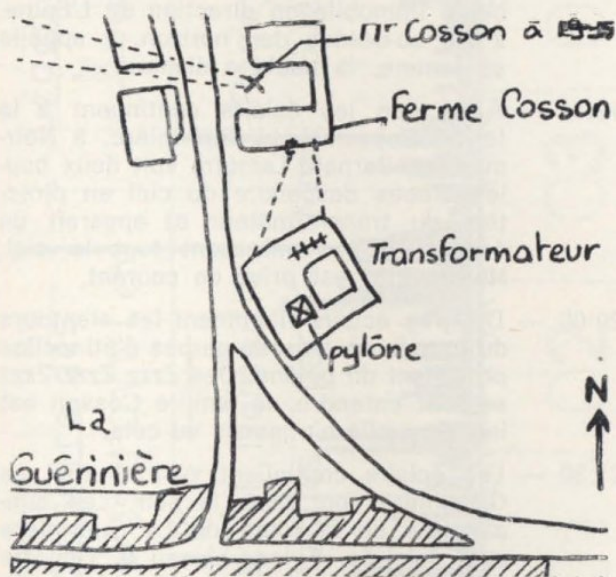
## TEMOIGNAGES

Bernard Lamotte à Noirmoutier.

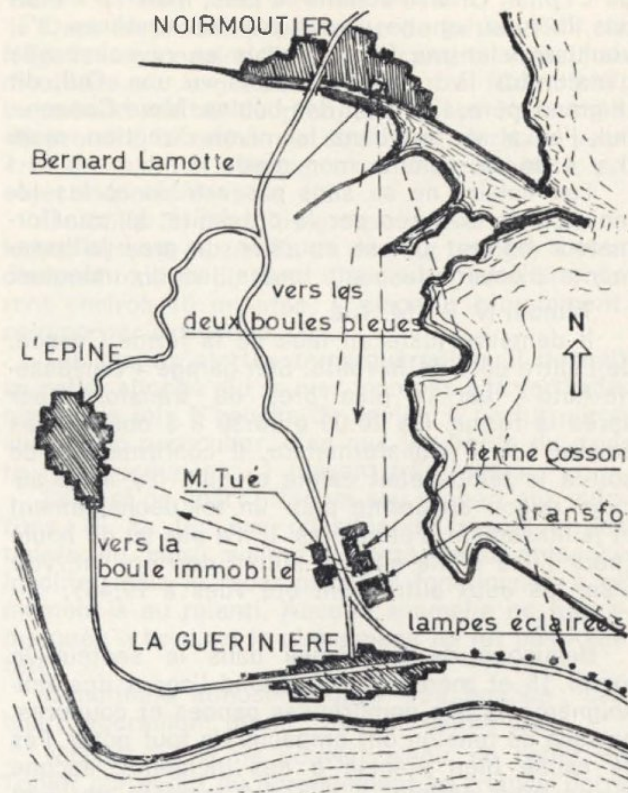
Temps humide, calme, sans vent. Entre 19:00 et 20:00 nombreuses baisses de tension du courant électrique avec de petites coupures de courant.

M. Lamotte en préparant le repas dit à son fils Bernard (25 ans) qu'il avait vu des lueurs d'orage. Bernard alla vers la fenêtre exposée S et vit descendre du plafond nuageux très bas — environ 500 m — deux boules lumineuses blanches, entourées d'un halo bleu électrique. Évaluées à 3 mm à bout de bras.

La descente était parallèle, l'une légèrement plus haute que l'autre, lente peut-être 5 secondes, sur une trajectoire sinusoïdale. Bernard appela ses parents qui ne se dérangèrent pas.



Détails de la ferme Cosson, et vision du transformateur et du pylône, illuminés.



Elles lui ont semblé tomber sur le transformateur de La Guérinière, distant de 3 km à vol d'oiseau ou sur une zone très proche. Le témoin ne vit pas le point de chute, gêné par des toitures.

Une explosion se produisit à l'endroit de la chute. Ce fut un énorme jaillissement de feu, d'étincelles, une immense lueur bleue et blanche, visible au-dessus du hangar gênant la visibilité.

Au même moment, il était environ entre 19:45 et 20:00, tout le secteur de la ville de Noirmoutier est plongé dans l'obscurité. Aucun son de l'explosion n'est parvenu au témoin. La Guérinière était éclairée. La panne dura jusqu'à 23:30. L'observation a duré en tout 10 secondes.

Après un repas aux chandelles, Bernard monte se coucher. Un dernier regard sur les lampadaires allumés de la route de La Guérinière, et il aperçoit à 21:30, à leur hauteur, l'éclat d'une lumière blanche qui a embrasé tout le ciel.

M. et Mme Cosson, leurs enfants, leur grand-mère, à l'entrée de la Guérinière.

Vers 17:30 des chutes de courant dans la maison. A 18:00 M. Cosson trait les vaches, Mme Cosson, d'un autre côté, est dans les champs, tous deux entendent deux claquements secs comme un coup de feu. Ils ne localisent pas la source mais l'attribuent au transformateur à 40 m de leur ferme. Plus de lumière dans la maison. Après il y eut des éclairs qui sortaient du transformateur toutes les trois minutes. Il y avait des éclairs partout, sur les « petits machins » que l'on voit plus bas, sur les fils haute tension, sur notre petit transformateur à nous, cela faisait Zzzz, Zzzz. Il n'y avait pas de foudre, mais j'ai bien vu une boule comme la lune qui ne bougeait pas vers

17:15 — la NL était le 14 janvier — elle se tenait par là, entre les deux poteaux, j'ai pensé du côté de L'Épine. Grosse comme la lune, mais ce n'était pas la lune, on ne voyait pas les cratères. J'ai voulu appeler ma femme, mais en revenant elle n'était plus là... J'en avais déjà vu une. Oui, dit la grand-mère, il y avait des boules. Mme Cosson : oui, j'en ai vu une dans la même direction, mais il y a un an, comme mon mari.

Les éclairs ne se sont pas arrêtés et les témoins, peu rassurés par la proximité du transformateur finirent par se coucher, de gros jaillissements d'éclairs fusaient toutes les dix minutes.

Témoign N° 3 : M. Tué.

Il demeure juste en face de la ferme Cosson, de l'autre côté de la route. Son garage « Carrosserie-Auto » est le plus près du transformateur après la ferme. De 20:00 à 20:30 il a observé les éclairs sur le transformateur. Il confirme que ce soir-là le temps était calme et qu'il n'y avait aucune raison apparente pour un tel déchainement et jaillissement d'étincelles. Il n'a pas vu de boule (pour l'une d'elle elle se situait derrière lui, voir plan, les deux autres ont été vues à 19:45).

E.D.F.

Beaucoup de problèmes dans le secteur le mardi 15 et mercredi 15, répond l'agent des renseignements. De nombreuses pannes et coupures, baisses de tension ont empêché de tout noter. Pas de cause bien précise à ces incidents, aucune raison bien définie. Il m'a été suggéré un vent fort, ce qui est contraire aux témoignages. Il est sceptique quant à l'importance des jaillissements indiqués par tous les témoins.

### CONCLUSION

Une grande panne de moyenne tension, de gros éclairs, plusieurs témoins que je connais bien, de mystérieuses boules signalées — deux en train de descendre, une autre immobile — aux alentours de la ligne H.T. J'ai cru bon de signaler ces faits curieux par un temps apparemment très calme.

En ce qui concerne les observations, je ne saurais dire s'il s'agit de véritables OVNI ou de phénomènes de nature électrique.

### RECAPITULATION CHRONOLOGIQUE

17:30 — Baisse de tension, petites coupures à ferme Cosson.

18:00 — Deux claquements secs se font entendre à la ferme. De gros éclairs se produisent plus ou moins régulièrement à la base du pylône, éclairant les alentours et la ferme : elle est privée de courant.

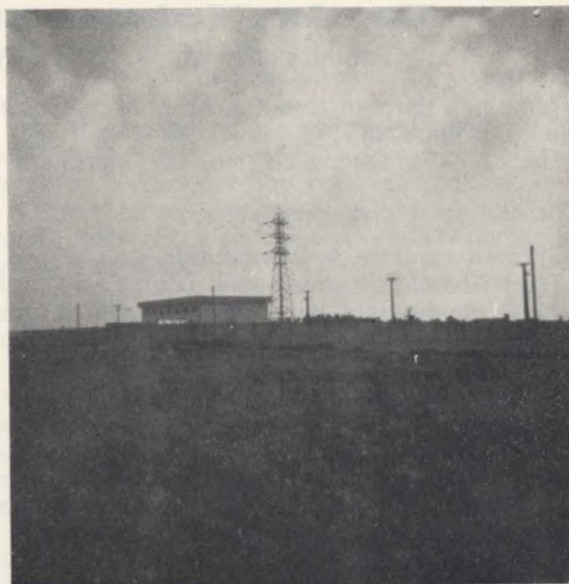


Photo du transformateur et de son pylône.

19:15 — M. Cosson constate la présence d'une boule immobile en direction de L'Épine, à 20° au-dessus de l'horizon. Il appelle sa femme, la boule a disparu.

19:45 — Alors que les éclairs continuent à la ferme Cosson à La Guérinière, à Noirmoutier, Bernard Lamotte voit deux boules bleues descendre du ciel en direction du transformateur et apparaît un énorme éclair embrasant tout le ciel. Noirmoutier est privé de courant.

20:00 — De gros éclairs illuminent les alentours du transfo en grosses gerbes d'étincelles provenant du pylône. Des Zzzz Zzzz Zzzz se font entendre, la famille Cosson est inquiète, elle n'a jamais vu cela.

21:30 — Les éclairs continuent. Noirmoutier, La Guérinière sont dans le noir. Les lampadaires de la route de La Guérinière sont éclairés. A leur niveau B. Lamotte voit une superbe explosion bleue. La famille Cosson est couchée. Un camion E.D.F. vient de Challans.

23:30 — Fin de la panne à Noirmoutier.

N.D.L.R. — Un temps calme, pas d'orage, même pas de vent, une boule grosse comme la lune et immobile, cela suffirait pour une observation d'OVNI. Et il y a tout le reste, des éclairs qui durent trois heures et demie, cela semble bien long pour un incident électrique.

## PHOTOS

(format carte postale)

Série N° 1 de 20 photographies concernant objets au sol, en vol, traces, portrait robot de l'occupant des MOC, corrélation MOC-failles géologiques (avec explication pour chacune).

17 F franco. En vente au siège de la revue, comme pour les abonnements.

## DE NOS LECTEURS

### OBSERVATION AUX COMORES

Dans la première quinzaine de juillet 1974, la frégate lance-engins F.L.E. « Duquesne » était au mouillage au large de l'île Mayotte (Comores). Le second maître de première classe X... venait de prendre la relève de son quart, lorsque vers 4:10 du matin il aperçut, avec ses collègues, un objet inconnu dans le ciel.

De taille un peu plus grosse que la pleine lune lorsqu'elle est au zénith, de couleur orangé, il était d'aspect rond et de forte luminosité. Immobile durant environ 10 minutes, il disparut brutalement, comme par extinction.

Les marins alertés remarquèrent qu'il donnait un reflet allongé sur la mer, non pas à la verticale, mais plus loin à gauche du navire. Il ne fut perçu aucun son particulier, bien que les bruits du navire (générateur, etc...) fussent très légers.

Le chef de quart effectua son rapport aux autorités ; il ne fut pas possible de savoir si les radars de bord avaient détecté cette présence insolite, mais le radar principal fonctionnait à ce moment-là au ralenti. Aucune anomalie ne fut remarquée à bord, et le phénomène ne fut pas identifié.

Conditions atmosphériques très bonnes ; ciel clair, légèrement étoilé ; mer de calme plat.

N.D.L.R. — Il ne pouvait s'agir du reflet de l'objet qui aurait dû normalement se trouver entre l'objet et les observateurs, alors qu'il était à gauche en mer. Deux hypothèses : ou il s'agissait du reflet d'un faisceau lumineux projeté sur la mer par l'objet, et il semble qu'il aurait dû être vu et signalé, ce qui n'est pas ; ou un autre objet lumineux se trouvait sous les eaux.

F. L.

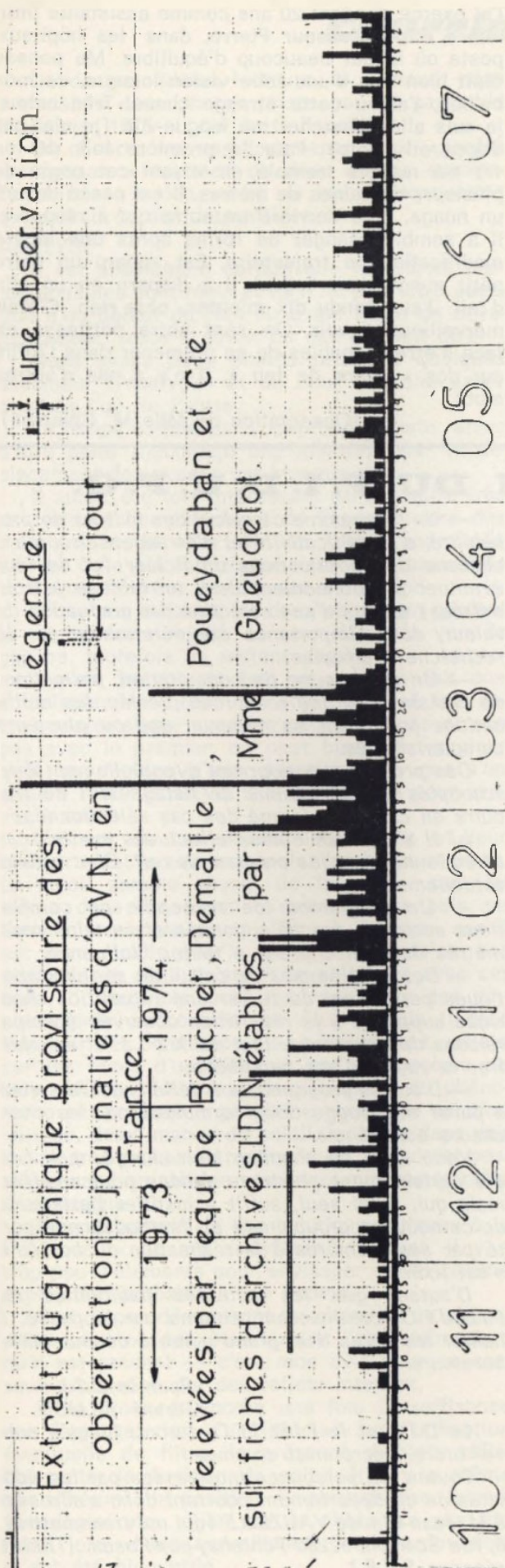
MANDELIEU (06), 28 octobre 1974, entre 12:15 et 12:30.

De la porte de mon jardin, jetant machinalement un coup d'œil vers Mandelieu-les-Termes, j'aperçois dans le ciel un objet sphérique à une hauteur que j'évaluais à 700-800 m. La partie supérieure avait l'aspect métallique, très brillante au soleil, on distinguait au-dessous deux parties translucides ayant l'apparence de fenêtres. Je pensais à un ballon-sonde, lorsque l'objet modifia sa direction et il m'apparut comme un grand cylindre allongé terminé à l'avant par une demi-sphère, et coupé droit à l'arrière. Il avançait perpendiculairement à la direction du vent, qui soufflait très fort, venant du N. Je n'ai perçu aucun bruit. Ce n'est seulement que lorsqu'il s'éloigna en direction des Adrets que j'ai entendu un léger bruit de moteur, puis il disparut de mon champ de vision. Sa vitesse était celle d'un avion de tourisme. J'espérais lire sur le journal une allusion à mon observation : rien. Il est peu vraisemblable que je sois le seul à l'avoir faite en plein midi. (Observation de M. Jeannet).

N.D.L.R. — Qui pourra, parmi nos lecteurs, renseigner M. Jeannet sur ce qu'il a vu le 28 octobre 1974 entre 12:15 et 12:30 ?

MAROMME-LA-MAINE (76), 27 octobre 1974, à 0:45.

Sur l'autoroute, j'ai remarqué une lumière blan-



che me suivant parallèlement. Pensant à un reflet de ma glace, j'ai ralenti et ouvert la glace et je l'ai encore vue quelques instants, roulant alors à 20 km/h: Elle est entrée dans un nuage noir, et je me suis arrêté pour surveiller sa sortie. Le plafond devait être bas, elle est ressortie, se déplaçant lentement. Je reconduisais un copain avec sa femme et ils ont fait la même observation. J'ai redémarré, les arbres l'ont caché quelques instants, je roulais toujours très lentement, et puis je n'ai plus rien vu.

(Observation de M. M. Delapierre).

**SAINT-ETIENNE (42)**, 28 octobre, à 11:45.

Je n'ai pu vous signaler en temps voulu le magnifique « char de feu » qui m'a été donné d'observer ce jour-là, se déplaçant très lentement à très basse altitude, paraissant frôler les toits d'un immeuble situé à 150 m. Je vous signale que

j'ai exercé pendant 20 ans comme assistante infirmière du professeur Pierre, dans les hôpitaux, poste où il faut beaucoup d'équilibre. Ma pensée était bien loin d'une telle vision lorsque, de mon balcon, j'ai vu cette étrange chose. Très calme, je suis allée chercher ma longue-vue (je n'ai pas d'appareil photo). Pour la première fois de ma vie ma main a tremblé en voyant cet engin de plusieurs centaines de mètres. Il est passé devant un nuage, puis derrière un autre qui a réapparu. Il a semblé changer de forme après une légère modification de trajectoire. Est apparu un autre petit nuage dans lequel il a disparu en un clin d'œil. J'ai attendu dix minutes, plus rien. C'était merveilleux à voir. On sent notre petitesse en face d'êtres capables de se promener dans l'infini sur des « chars de feu ». Il n'y a pas d'autres mots.

(Observation de Mlle M. Chauvon).

## DÉCENTRALISATION DU F. I. D. U. F. O.

Dans le cadre du F.I.D.U.F.O. vient de se créer un nouveau groupement chargé de l'établissement d'une programmation (c'est-à-dire d'une banque de programmes) dont le but est de permettre une utilisation rationnelle des fichiers de documentation qui, rappelons-le, sont au nombre de deux :

— Le petit fichier (ou fichier aide-mémoire) contient les informations nécessaires à l'identification des cas. Il joue en quelque sorte le rôle d'un répertoire.

— Le grand fichier (le F.I.D.U.F.O. proprement dit) rassemble toutes les informations connues sur les notifications les plus documentées du petit fichier.

Le travail que le Département pour le Traitement Informatique (D.T.I.) se propose d'effectuer pour atteindre le but exprimé plus haut comporte schématiquement deux phases :

### PHASE 1 (Prétraitement)

Cette phase regroupe les travaux dont le rôle est de faciliter l'utilisation des fichiers :

— Etude d'un programme de listage permettant de traduire en langage clair les informations contenues dans les fichiers sous forme codée et de faire par la même occasion le diagnostic des erreurs de codage ou de perforation.

— Mise au point d'un programme de recherche des identités entre cas (pouvant être utilisé comme programme de type 2 A) servant à éviter qu'un même cas soit intégré dans un même fichier sous plusieurs numéros. Ceci peut arriver si des divergences d'opinion, toujours possibles entre diverses sources, concernent des informations aussi importantes pour le classement que la date ou le lieu.

Cette liste de programmes n'est nullement exhaustive et pourra s'allonger en fonction de besoins qui restent à définir.

### PHASE 2 (Traitement)

Cette phase, la plus vaste puisqu'elle n'a de limites que celles de l'imagination des chercheurs, comporte elle-même deux types d'études :

a/ Ce sont les études portant sur la sélection des notifications en fonction de certains critères. Sont prévus actuellement :

— Un programme de calcul des indices de probabilité, d'identifiabilité et d'étrangeté propres à chacune des notifications du fichier (et de leur éventuel positionnement dans un tableau à trois entrées) en vue d'une sélection par graduation de valeur, dont l'importance est déterminée par la recherche à effectuer.

— Un programme de consultation, permettant de choisir, pour une recherche précise, les notifications possédant en commun une ou plusieurs caractéristiques.

Ces programmes pourront éventuellement être accouplés au programme de listage afin de traduire en clair un résumé des cas sélectionnés.

b/ Il s'agit des études effectuées sur les cas sélectionnés par les programmes a/. Sont prévus actuellement :

— Un programme de recherche de corrélations entre les cas sélectionnés et certains paramètres dont on cherche à tester l'influence.

— Des programmes de calcul de séries statistiques permettant de tester une répartition théorique supposée à la répartition observée (comparaisons de moyennes, test du  $X^2$  ...) et de chiffrer la valeur d'une hypothèse.

— D'autres programmes à définir, qui le seront à partir des suggestions formulées par les chercheurs eux-mêmes.

Voilà donc un planning bien chargé, qu'il faudra certainement plusieurs années pour réaliser, mais qui, à lui seul, suffit à justifier l'existence de ce nouveau groupement et l'enthousiasme porté par ses membres à la réalisation du but qu'il s'est fixé.

D'autant que les activités habituelles du F.I.D.U.F.O. continueront, comme par le passé, à hanter les rêves d'un grand nombre de nos collaborateurs.

Pour le D.T.I. :  
Gérard FILLION.

Le D.T.I. et le F.I.D.U.F.O. feront, jusqu'à nouvel ordre, secrétariat commun.

Toutes les personnes intéressées par les activités de ce département pourront donc s'adresser à M. Jean-Claude VAUZELLE (qui me transmettra), 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

Un de nos fidèles lecteurs, M. Arnaud, nous a transmis deux photos prises par un parent le 30 janvier 1975 au col de la Faucille.

On observe sur ces documents deux « boules lumineuses » écartées de deux degrés environ. Le témoin n'a rien vu et ne les a découvertes qu'au reçu de ses diapositives.

### ANALYSE

Il est absolument certain que les objets photographiques sont réels et qu'il ne peut être question d'un défaut du film ou d'une tache de développement, reste à savoir ce que ce peut être.

Nous avons deux photos prises à quelques secondes d'intervalle et de deux endroits assez proches l'un de l'autre.

Le temps estimé par l'opérateur a toute raison d'être juste (maximum une minute) : car le déplacement des nuages est presque nul.

Il aurait été fort intéressant de connaître très exactement l'emplacement de l'appareil lors des deux prises de vues afin de tenter une étude stéréo. Cela est fort risqué sans ces paramètres et risque de créer une fausse explication.

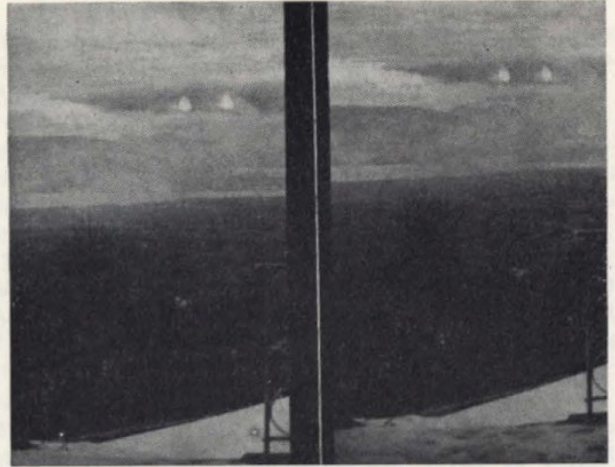
D'une vue à l'autre les deux objets, en gardant le même écart relatif, se sont déplacés vers la gauche, toutefois ils restent alignés avec le premier plan (rampe de fer) et cela ne fait que compliquer les choses. Un objet éloigné fixe devrait rester aligné avec les plans éloignés et non pas avec le premier, on peut bien sûr imaginer qu'il se déplace d'une quantité telle que l'on obtient l'effet observé. Que de hasards pour arriver à cela !

L'aspect de ces objets, leur forme et leur couleur n'est pas sans rappeler les halos solaires. Le soleil semble absent de la scène, tout au moins dans les premiers plans, mais cela ne l'empêche pas de pouvoir être à l'origine, car il est remarquable que le diamètre des objets est semblable à celui qu'aurait le soleil, vu avec cet appareil. Toutefois, pour rendre compte des emplacements successifs des faux soleils il faut imaginer des conditions bien particulières, reflets sur les faces d'un filtre ou par un système de baies vitrées. Là encore la géométrie du phénomène est presque impossible ; reste une solution optique, deux images du soleil, formées dans une brume très proche du photographe, ce qui est possible quand on sait les nombreux mirages qu'offre la montagne.

Bien qu'aucune de ces solutions optiques à la « Menzel » ne me satisfasse vraiment, il y a trop peu d'éléments pour envisager l'Ovni comme explication probable à ces photos.

Ces diapos démontrent au moins qu'un phénomène peut ne pas être vu par l'opérateur alors qu'il est présent — c'est mon avis pour ce cas, sauf explication par des reflets internes.

Elles prouvent encore une fois l'insuffisance des rapports, rien n'est précisé sur l'utilisation éventuelle de filtre, la présence d'objets réfléchissants, la position du soleil (il n'y a même pas d'heure), la position du photographe, la météorologie, etc... Bien sûr la photo n'a pas été prise lors d'une surveillance, mais enfin cela m'eut été bien utile...



Les deux photos successives ont été ici juxtaposées. Le tirage est fait sur Polaroid avec l'intention de faire ressortir les deux taches lumineuses ayant attiré l'attention. En réalité les diapos sont claires, les sujets fixes ne présentent aucun bougé ; on ne distingue pas l'emplacement exact du soleil. Un agrandissement des taches est tiré de la photo.



Agrandissement d'une partie de la diapositive

---

### ERRATUM sur l'enquête d'Aire-sur-l'Adour

(LDLN N° 148, pages 5 et 6) : nos lecteurs trouveront la suite de cette enquête dans ce LDLN N° 148, à partir des cinq dernières lignes de la 2<sup>e</sup> colonne de page 20, jusqu'aux 2/3 de la colonne suivante, page 21. Nous nous excusons de cette erreur.

# **nouvelles récentes** (Presse) condensé de I. TAHON

## **VENDREDI 27 JUIN 1975 : PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)**

Vers 3:30, en se rendant à leur travail, MM. Nicolas et Hernandez ont pu observer un OVNI, très haut dans le ciel. D'une très grande intensité lumineuse l'objet, rapide, était de forme ovale, aspect métallique, aux extrémités pointues et entouré d'un halo orange. Immobile durant 30 secondes au-dessus de la station Esso, à une altitude de 50 m, l'objet est reparti à vive allure vers Nancy (« Est Républicain » du 28-6-1975).

## **7 JUILLET 1975 : BOURGOIN-JALLIEU (Isère)**

Vers 21:00, M. F. J. et sa femme, se promenant à pied, ont observé dans le ciel un point lumineux brillant, entouré de trois autres plus petits, qui se transforma en un hexagone rempli de brillants étincelants. Soudain, le point se mit à zigzaguer, suivi des trois petits, avant de disparaître. La même observation eut lieu le 21 juillet, mais sans déplacement, avec plusieurs témoins (« La Tribune » du 2-9-1975).

## **FIN JUILLET 1975 : SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE - AUBENAS (Ardèche)**

Un habitant de Saint-Cirgues et un autre d'Aubenas ont vu, de nuit, un objet lumineux semblant s'élever du sol, puis former une spirale lumineuse avant de disparaître au bout d'une trentaine de minutes (« La Dernière Heure » du 23-7-1975).

## **AOUT 1975 : GENEVE (Suisse)**

Un médecin genevois et sa femme ont observé un objet au-dessus de l'espace qui sépare les deux groupes de peupliers de l'île Rousseau. L'objet, en forme de disque, avait une surface faite d'une centaine de paillettes de forme géométrique (vue aux jumelles) entre lesquelles étincelaient d'innombrables petits points lumineux sur fond noir. S'élevant dans le ciel, l'objet pivota autour de son axe, incliné à 45° sur l'horizon, et apparut sous forme de soucoupe. L'observation dura 13 minutes (« Tribune de Genève » du 22-8-1975).

## **VENDREDI 1<sup>er</sup> AOUT 1975 : FONTAINE-L'EVEQUE (Belgique)**

Vers 2:45, M. Pirlot, les membres de sa famille et des voisins ont vu, à hauteur des arbres, un objet lumineux clignotant, muni d'une étoile à trois branches, surmonté semble-t-il d'un objet plus petit. Puis le témoin vit alors sur la droite six points lumineux clignotants, montant et descendant; ce phénomène fut visible à l'œil nu durant un quart d'heure; la lumière devint alors blanche avec des reflets rouges et les sept objets s'éclairèrent avec une intensité différente. Vers 4:15, les sept objets se sont un peu déplacés et un huitième apparut de la gauche, passant à hauteur de l'engin central, puis lentement devant les sept autres points lumineux, il s'arrêta. Suivit une série de va-et-vient entre les engins clignotants (dont certains balayaient le sol par des faisceaux lumineux) avant de se réunir tous ensemble et prendre de l'altitude (« L'Indépendance » du 5-8-1975).

## **1<sup>er</sup> AOUT 1975 : ANTOFAGASTA (Chili)**

Dans la nuit plusieurs habitants d'Antofagasta auraient vu un OVNI, se manifestant par une sensation de brûlures chimiques pour les uns, par l'illumination de toute la contrée pour les autres. L'objet se serait dirigé en ligne droite vers l'océan Pacifique (« Nice-Matin » du 5-8-1975).

## **15 AOUT 1975 : BEDEE (Ille-et-Vilaine)**

Vers 23:30, M. G. Leroy, circulant en moto vers Rennes, a vu une grosse boule jaune à environ 400 ou 500 m de hauteur. L'objet est descendu en se rapprochant, puis est reparti à une vitesse folle. De face, il semblait en forme de rectangle et de côté en forme de soucoupe.

## **17 AOUT 1975 : VILLENEUVE-LOUBET (Alpes-Maritimes)**

Entre 2:30 et 5:00, dans un bois, six jeunes gens ont observé quatre masses métalliques phosphorescentes de 2 m de haut sur 1 m de diamètre, entourées d'un halo brumeux. Les engins sont restés très près du sol, à une trentaine de mètres des voitures et tentes des témoins. Assez haut dans le ciel étaient restées deux lumières à la verticale de ces masses. (« Nice-Matin » du 19-8-1975).

## **MERCREDI 20 AOUT 1975 : LA SERVETTE (Suisse)**

Vers 20:30, un couple en voiture sur la route de Crans, a observé un OVNI. L'objet, haut dans le ciel, s'est rapproché peu à peu de leur voiture pour passer à environ 20 m au-dessus d'elle. La boule de feu, très lumineuse, prit la direction du lac où elle semblait explorer la surface de l'eau comme un projecteur. Puis tout disparut en un instant (« Tribune de Genève » du 22-8-1975).

## **MERCREDI 20 AOUT 1975 : LES HERBIERS (Vendée)**

Vers 3.30 du matin, M. C..., s'étant levé, aperçut à hauteur du bois du Landreau comme une boule évanescente; l'objet, se déplaçant du N à l'E, était entouré d'un halo de lumière, muni d'une sorte de phare tournant à grande vitesse, et distribuant des faisceaux oranges. L'observation a duré une minute; puis tout a disparu (« Courrier de l'Ouest » du 23/24-8-1975).

## **22 AOUT 1975 : SAINT-JEAN-LA-RIVIERE (Manche)**

Mlle Josette Degouey et son père ont vu une boule de feu se dirigeant vers l'intérieur des terres, située selon eux à une vingtaine de mètres au-dessus de l'horizon et à moins de 5 km; la boule donna l'impression de s'abattre au sol puis disparut, laissant une colonne de fumée de 50 m de hauteur s'élever, avant de disparaître (« Parisien Libéré » du 23/24-8-1975).

## **DIMANCHE 24 AOUT 1975 : DIE (Drôme)**

Dimanche matin, M. Reynier a pu observer une étrange lueur en forme de lampadaire, prenant des couleurs blanches à oranges, avec des scintillements et se dirigeant du S vers le N. D'autres témoins auraient vu la veille le même phénomène (« Dauphiné Libéré » du 27-8-1975).

## **DIMANCHE 24 AOUT 1975 : LA CHAPELLE-SAINT-FRAY (Sarthe)**

Vers 22:30, 25 personnes dont 15 gendarmes ont vu dans le ciel un objet très lumineux en forme de soucoupe, éclairée par un cercle rouge. L'objet se déplaçait du N vers l'E, vers Connerré; il fut visible jusqu'à 0:30 (« Ouest-France » du 26-8-1975).

## 26 AOUT 1975 : SAVENAY (Loire-Atlantique)

Vers 7:00 du matin, en se rendant en voiture à leur travail, deux ingénieurs ont vu un objet en forme de gros cigare de couleur blanc crème, descendre vers eux dans un angle de 60° environ, puis s'éloigner en reprenant de l'altitude. L'observation dura 3 minutes (« Nice-Var-Matin » du 28-8-1975).

## 27 AOUT 1975 : TEILLE (Sarthe)

Vers 22:50, trois jeunes femmes ont observé trois OVNI. L'un des trois objets était arrêté, les deux autres évoluaient à faible altitude. Les trois objets, de forme ovale, possédaient une lumière clignotante blanche, puis rouge. L'observation dura 6 à 7 minutes (« Parisien Libéré » du 28-8-1975).

## VENDREDI 29 AOUT 1975 : SAINT-JEAN-DE-LUZ (Pyrénées-Atlantiques)

Dans la nuit de jeudi à vendredi, plusieurs témoins auraient observé plusieurs objets triangulaires évoluant au-dessus de la mer. Ces objets, d'un vif éclat, se dirigeaient tantôt vers l'Espagne, tantôt vers le N. Au nombre de trois, puis cinq, puis huit, ces objets se sont éloignés ensemble à grande vitesse (« Sud-Ouest » du 30-8-1975).

## 29 AOUT 1975 : SAINT-JULIEN-SUR-SURAN (Jura)

Vers 21:15, deux gendarmes et d'autres témoins ont observé un phénomène lumineux. Se manifestant vers la Côte-Renaud, il disparut derrière la Crête puis réapparut, extrêmement lumineux et de forme circulaire, avant de s'élever et disparaître à grande vitesse. Aucune trace d'atterrissage ne fut retrouvée (« L'Indépendant du Louhannais et du Jura » du 5-9-1975 — « Haute-Marne Libérée » du 1-9-1975).

## 29 AOUT 1975 : LE CHEYLARD (Ardèche)

Le garde de ville a aperçu un objet se dirigeant vers la Combe du Fay, comme pour s'écraser dans la châtaigneraie, à 50 m du sol. L'objet, d'un vert lumineux, avec l'avant en forme d'obus, se déplaçait sans bruit vers Mézilhac. Un autre témoin aurait vu l'objet sur la route des Crêtes (« Terre Vivaroise » du 4-7-1975).

## 20 AOUT 1975 : NOE (Haute-Garonne)

M. Remy Cyrus circulait sur la départementale 10, en direction de Muret, quand il aperçut un objet à 10 m de la route, dans un champ. Se retournant tout en conduisant, le témoin vit l'objet briller et s'élever en rasant sa voiture, puis lui montrer sa face inférieure en l'éblouissant avec une lumière très brillante, et encore s'élever à la verticale.

La voiture du témoin alla alors dans le fossé ; un passant, témoin de la scène, vint aider M. Cyrus, qui ne put parler pendant une minute et demie. L'engin restait immobile dans le ciel, son intensité lumineuse diminuant et augmentant plusieurs fois. Aucune trace ne fut trouvée dans le champ. Beaucoup d'autres personnes témoignent de ce phénomène (« Dépêche du Midi » du 2 et 3-9-1975).

## DÉLÉGATIONS DE LA RÉGION PARISIENNE

Les Délégations de la Région Parisienne (75, 91, 92, 93, 94, 95, 78) et les animateurs des groupes de travail se regroupent au sein du C.E.P.I. pour augmenter l'efficacité de leur action.

Nous disposons maintenant d'un lieu de réunion — M. J. C. d'ISSY-LES-MOULINEAUX, 65, Bd GAMBETTA - METRO CORENTIN-CELTON — qui nous permettra de développer les activités que vous connaissez et d'en créer de nouvelles.

Des réunions d'accueil sont prévues les mercredis 26 novembre et 3 décembre à partir de 20 heures 30.

Les dates des suivantes vous seront données par votre délégué.

## Un Goniomètre de Poche

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au Siège de LDLN : 1,60 F franco ; règlement en timbres accepté.

## COURRIER

● Je tiens à vous dire combien le sérieux des enquêtes, l'exceptionnelle qualité des articles m'ont enthousiasmé. Quelle extraordinaire mine d'informations constitue « votre », « notre » revue pour tous ceux qui veulent tenter une approche de ces phénomènes remarquables que constituent les apparitions d'U.F.O.

Mais ce que j'ai surtout découvert, c'est une famille de chercheurs où chaque membre apporte ce qu'il peut en fonction de son temps, de ses moyens. Il est toujours réconfortant et particulièrement rare, surtout à notre époque, de trouver autant d'amitié, de désintéressement, de foi dans la finalité de l'œuvre entreprise au sein d'un groupement ne disposant d'aucune aide financière. C'est là, humainement parlant, un remarquable exemple de ce que la bonne volonté de chacun peut contribuer à réaliser.

En m'abonnant, je cherchais surtout matière au travail de recherche que j'ai entrepris depuis plusieurs années déjà. Mais tout de suite, à la lecture des revues en ma possession, je pris conscience d'être entré dans la « fourmillière » avec ma contribution à apporter.

Aussi, solliciterai-je tout d'abord la carte d'enquêteur et l'aide-mémoire correspondant ; je crois qu'effectivement il n'y a guère de recherche approfondie et durable sans enquête sur le terrain. Au Maroc, comme partout ailleurs dans le monde, les phénomènes qui nous intéressent se manifestent (2 cas troublants pour la seule région de Meknès en 18 mois !).

Croyez bien que c'est avec beaucoup de satisfaction que je me livrerai à tout travail utile au groupement et que je ferai de mon mieux pour contribuer à faire connaître L.D.L.N.

Gérard CARON,  
Professeur de physique.  
(Maroc)

Faute de place, nous nous trouvons dans l'obligation de remettre au prochain numéro la suite de l'article relatif à la vague espagnole. Nous nous en excusons.

# MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE  
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »  
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

## NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2<sup>e</sup>). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 30 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE. Franco : 37 F
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 27,50 F.
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 31,50 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 25 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les

détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

- 6/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 28 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.
- 7/ **LES O.V.N.I.s : MYTHE OU REALITE ?** par J. Allen HYNEK. Franco : 38 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.
- 8/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 33,50 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de « France-Inter » « Pas de panique », plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

**VIENT DE PARAITRE :**  
**LE COLLEGE INVISIBLE**  
par Jacques VALLÉE — Franco : 33 F



## N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L.D.L.N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

- pour 1 macaron : 2,50 F
- pour 3 macarons : 5,50 F
- pour 5 macarons : 7,00 F
- pour 10 macarons : 10,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

### LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385  
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 1975